

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1480

20 juillet 2010

### SOMMAIRE

Aengsalv B.V. ....	71030	Mauced s.à r.l. ....	71040
Chart International S.A. ....	71032	Mawashi Geri S.A. ....	71033
Cimpor Reinsurance S.A. ....	71032	Menuiserie Chimello Succ. Jelsma & Ley- der ....	71038
Cornerstone Düsseldorf Holdings ....	71031	Menuiserie Chimello Succ. Jelsma & Ley- der ....	71039
Cornerstone Düsseldorf Holdings ....	71031	Meridiam Infrastructure Managers S.à r.l. .....	71038
Cosmos Lux International ....	71032	Millesime Groupe Participation S.A. ....	71035
Czech Real Estate Regions S.à r.l. ....	71031	Mobag S.à r.l. ....	71039
Esther Eight S.à r.l. ....	71033	Multilateral Trade Holding ....	71038
Esther Eleven S.à r.l. ....	71033	MVM S.à r.l. ....	71039
Esther Fifteen S.à r.l. ....	71033	NREP Transactions Holding 1 S.à r.l. ....	71036
Esther Five S.à r.l. ....	71034	NREP Transactions Holding 2 S.à r.l. ....	71035
Esther Four S.à r.l. ....	71034	NREP Transactions Holding 4 S.à r.l. ....	71036
Esther Fourteen S.à r.l. ....	71034	NREP Transactions Holding 6 Junior S.à r.l. .....	71036
Esther Nine S.à r.l. ....	71034	NREP Transactions Holding 6 S.à r.l. ....	71036
Esther Six S.à r.l. ....	71035	Partogest ....	71039
Esther Sixteen S.à r.l. ....	71035	Perry Luxco S.à r.l. ....	71032
Esther Ten S.à r.l. ....	71035	Polcero S.A. ....	71036
Esther Thirteen S.à r.l. ....	71036	Ring Investment S.A. ....	71034
Esther Twelve S.à r.l. ....	71037	ROSKAM et DECLERCK Immobiliers s.à r.l. ....	71037
European Capital Partners (Luxembourg) S.A. ....	71033	United Technologies Luxembourg S.à r.l. .....	71031
EVC Europe S.e.c.s. ....	71040	Valz Immobilier S.A. ....	71039
GFI Group Services Lux Limited ....	70994	VLC S.A. ....	71037
Immobilière Schmoilchesknupp S.A. ....	71040		
Kitoph S.à r.l. ....	71040		
Le Nothomb S.A. ....	71038		
Logistic S.A. ....	71038		
Logistic S.A. ....	71037		
LuxCo 117 S.à r.l. ....	71037		

**GFI Group Services Lux Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.207.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the fifth day of the month of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

(1) There appeared Ralph Beyer, Volljurist, residing in Luxembourg, acting as a special proxy of GFI Group Services Lux Limited (the "Company"), a private company limited by shares under the laws of England having its registered office at 1, Snowden Street, London, EC2A 2DO and registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 7138453.

by virtue of a power of attorney dated 5 May 2010 (which after being signed ne varietur shall remain attached to the present deed to be submitted together with it to the registration formalities).

The appearing person requested the undersigned notary to record the following:

(2) The Company has been incorporated on 27 January 2010 as a private company limited by shares under the laws of England and has its registered office at 1, Snowden Street, London, EC2A 2DO and is registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 7138453

(3) GFI Finance S.à r.L, a société à responsabilité limitée with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg and registered at the Luxembourg commercial register under number RCS Luxembourg B 150.596, is the sole shareholder of the Company.

(4) The sole shareholder adopted in writing a resolution dated 5 May 2010 (the "Resolution"), a copy of which initialled by the appearing person and by the undersigned notary shall remain annexed to this present deed and will be submitted together with it to the formality of registration.

(5) In this Resolution dated 5 May 2010 adopted by the sole shareholder of the Company in accordance with the requirements of the English company law and the bye-laws of the Company, it has been resolved to transfer the principal/head office and central administration of the Company to Luxembourg but that, notwithstanding such transfer, the Company will continue to be an English incorporated company while for the purposes of the transfer of the principal office (head office) and central administration of the Company to Luxembourg the Company is to be registered as a société à responsabilité limitée under Luxembourg law.

(6) It has been resolved that such transfers are to become effective on the date of the present deed.

(7) The resolutions taken in the Resolution of the Company are the following:

"Pursuant to Chapter 2 of Part 13 of the Companies Act 2006, the directors of the Company propose that the following resolution is passed as a special resolution, that:

(a) with effect from the date of the recording of this resolution by notarial deed before a notary public in Luxembourg, the principal office (head office) and central administration of the Company is transferred to Luxembourg but that, notwithstanding such transfer, the Company will continue to be an English incorporated company while for the purposes of the transfer of the principal office (head office) and central administration of the Company to Luxembourg the Company is to be registered as a société à responsabilité limitée under Luxembourg law;

(b) the report of the board of directors dated 5 May 2010 in respect of the net assets value of the Company, the conclusion of which is set forth below, is acknowledged;

*Conclusion:*

"Based on the above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the net asset value of the Company is not at least equal to the Company's own funds amounting to USD 19,550 (which equals Euro 14,931.90 at the exchange rate USD/EUR of 1.3093)"

A copy of such report is to remain attached hereto.

(c) the directors of the Company from time to time are each authorised to agree, execute and deliver such documents and take all and any actions which they deem to be necessary or desirable in order to enable the same to be accomplished, including but not limited to the recording of the resolutions passed by the sole shareholder and of the articles of association adopted by this resolution by notarial deed in Luxembourg;

(d) upon the change of the principal office and central administration (administration centrale) to Luxembourg becoming effective under the laws of Luxembourg:

(I) the Company be registered as a société à responsabilité limitée in Luxembourg under the name of "GFI Group Services Lux Limited";

(II) the Company's principal office (head office) be fixed in Luxembourg at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

(III) the Company has an issued share capital of \$20,000 represented by 20,000 fully paid ordinary shares with a nominal value of \$1.00 each and with such rights and obligations as set forth in the articles of association as set forth below;

(IV) the regulations set forth below be approved and adopted as the articles of association of the Company in substitution for and to the exclusion of all existing articles of association of the Company:

## ARTICLES OF ASSOCIATION

### Part 1. Interpretation and limitation of liability

#### 1. Defined terms

1.1 In these Articles, unless the context requires otherwise:

Articles means the Company's articles of association for the time being in force;

bankruptcy includes individual insolvency proceedings in a jurisdiction other than England and Wales or Northern Ireland which have an effect similar to that of bankruptcy;

Board has the meaning given to that term in Part 3 of these Articles;

CA 2006 means the Companies Act 2006;

chairman has the meaning given to that term in Article 18.2;

chairman of the meeting has the meaning given to that term in Article 54;

Clear Days means (in relation to the period of a notice) that period excluding the day when the notice is given or deemed to be given and the day for which it is given or on which it is to take effect;

Companies Acts means the Companies Acts (as defined in section 2 of CA 2006), in so far as they apply to the Company;

Company means GFI Group Services Lux Limited, a company incorporated and registered in England and Wales with company number 7138453;

Conflict has the meaning given to that term in Article 21.2;

conflict of interest has the meaning given to such term in Article 21.1;

conflicted director means a director who has, or could have, a Conflict in a situation involving the Company and consequently whose vote is not to be counted in respect of any resolution to authorise such Conflict and who is not to be counted as participating in the quorum for the meeting (or part of the meeting) at which such resolution is to be voted upon;

corporate representative has the meaning given to that term in Article 61; director means a director of the Company, and includes any person occupying the position of director, by whatever name called;

distribution recipient has the meaning given to that term in Article 45.2;

document includes, unless otherwise specified, any document sent or supplied in electronic form;

electronic form means a document or information sent or supplied by electronic means (for example, by e-mail or fax) or any other means while in electronic form (for example, sending a disk by post);

fully paid in relation to a share, means that the nominal value and any premium to be paid to the Company in respect of that share have been paid to the Company;

Head Office has the meaning given to that term in Article 3.3;

hard copy form means a document or information sent or supplied in hard copy form if it is sent or supplied in a paper copy or similar form capable of being read, and any references to hard copy shall have the corresponding meaning;

holder in relation to shares means the person whose name is entered in the register of members as the holder of the shares or, in the case of a share in respect of which a share warrant has been issued (and not cancelled), the person in possession of that warrant;

instrument means a document in hard copy form;

Law means the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended;

member means any person who agrees to become and is, a member of this Company, and whose name is entered in its register of members;

Model Articles means the model articles for private companies limited by shares contained in Schedule 1 of the Companies (Model Articles) Regulations 2008 (SI 2009/3229) as amended prior to the date of adoption of these Articles;

non-conflicted director means any director who is not a conflicted director;

ordinary resolution means a resolution that is passed by a simple majority of the members;

paid means paid or credited as paid;

participate, in relation to a directors' meeting, has the meaning given to that term in Article 17;

proxy notice has the meaning given to such term in Article 59.2;

proxy notification address has the meaning given to that term in Article 60.1;

register of members means a register of the Company's members which must have entered in it the names and addresses of the members, the date on which each person was registered as a member, the date at which any person ceased to be a member and the number of shares held by a member;

relevant officer has the meaning given to that term in Articles 66.3.2 or 67.2.1, as the case may be;

relevant loss has the meaning given to that term in Article 67.2.2;

represented or representation of a director means representation of a director by another director by a power of attorney; shares means shares in the Company;

special resolution means a resolution passed by a majority of not less than 75% of the members;

subsidiary means a company which is a subsidiary of a holding company if the holding company holds a majority of the voting rights in it, or is a member of it and has the right to appoint or remove a majority of its board of directors, or is a member of it and controls alone, pursuant to an agreement with other members, a majority of the voting rights in it, or if it is a subsidiary of a company that is itself a subsidiary of that other company;

transfer or transferring has the meaning given to those terms respectively in Article 38.1;

transmittee means a person entitled to a share by reason of the death or bankruptcy of a holder or otherwise by operation of law;

United Kingdom or UK means Great Britain and Northern Ireland; and writing means the representation or reproduction of words, symbols or other information in a visible form by any method or combination of methods, whether sent or supplied in electronic form or otherwise.

1.2 Headings in these Articles are used for convenience only and shall not affect the construction or interpretation of these Articles.

1.3 Unless expressly provided otherwise, a reference to a statute, statutory provision or subordinate legislation is a reference to it as it is in force from time to time and shall include any orders, regulations or subordinate legislation from time to time made under it and any amendment or re-enactment of it or any such orders, regulations or subordinate legislation for the time being in force.

1.4 Any phrase introduced by the terms including, include, in particular or any similar expression shall be construed as illustrative and shall not limit the sense of the words preceding those terms.

1.5 No regulations set out in any statute or in any statutory instrument or other subordinate legislation concerning companies, including but not limited to the Model Articles, shall apply to the Company, but the following shall be the articles of association of the Company.

## Part 2. General provisions

**2. Name.** The name of the Company is GFI Group Services Lux Limited.

### 3. Applicable law.

3.1 The Company is a private company limited by shares within the meaning of the CA 2006. The members have agreed, in addition to the Company being subject to the Companies Acts, by the adoption of these Articles, that the Company shall also be subject to the laws of Luxembourg, in particular the Law, but subject always that no provision of these Articles committing the Company to an action shall be valid if it conflicts with any provision of the Companies Acts or the Law.

3.2 The registered office of the Company is 1 Snowden Street, London, EC2A 2DQ.

3.3 The head office (central administration) of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg (the "Head Office"). It may be transferred within the boundaries of the municipality of the city of Luxembourg by a resolution of the Board of the Company. It may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single member or the general meeting of members adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

3.4 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board of the Company. Where the Board of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its Head Office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the Head Office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances.

**4. Objects.** The objects for which the Company is established are:

4.1 To hold participations, in any form whatsoever, in any companies, or other entities or enterprises, as well as intellectual property rights of any kind, trade marks, domain names or any other similar rights, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of any kind of intellectual property rights, stock, bonds, debentures, notes and other securities or rights of any kind including interests in partnerships, and the holding, acquisition, disposal, investment in any manner (in), development, licensing or sub licensing of, any patents or other intellectual property rights of any nature or origin as well as the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may carry out its business through branches in any jurisdiction.

4.2 To generally grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling,

management, administrative and/or supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

4.3 To perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

4.4 To carry on the business of a holding company and to co-ordinate the administration, finances and activities of the subsidiary companies of the Company, to do all lawful acts and things whatever that are necessary or convenient in carrying on the business of such a holding company and in particular to carry on in all its branches the business of a management services company, to act as managers and to direct or co-ordinate the management of other companies or of the business property and estates of corporations, private persons or companies and to undertake and carry out all such services in connection therewith as may be deemed expedient and to exercise its powers as a controlling member of other companies.

4.5 To purchase, take on lease or in exchange or otherwise acquire real and chattel property of all kinds and in particular lands, tenements and hereditaments of any tenure whether subject or not to any charges or incumbrances, and to hold or to sell, develop, let, alienate, mortgage, charge, or otherwise deal with all or any of such lands, tenements or hereditaments for such consideration and on such terms as may be considered expedient.

4.6 To purchase, subscribe for or otherwise acquire, and hold and deal with, any shares, stocks, debentures, bonds or securities of any other company.

4.7 To purchase or otherwise acquire and undertake, the whole or any part of the business, goodwill, property, assets and liabilities of any person, firm or company, or to acquire an interest in, amalgamate with, or enter into any arrangement for sharing profits, or for co-operation, or for limiting competition, or for mutual assistance with any such person, firm or company, and to give or accept by way of consideration for any of the acts or things aforesaid or property acquired, any shares, debentures, debenture stock or securities that may be agreed upon, and to hold and retain or sell, mortgage and deal with any shares, debentures, debenture stock or securities to received.

4.8 To improve, manage, cultivate, develop, exchange, let on lease or otherwise mortgage, charge, sell, dispose of, turn to account, grant rights and privileges in respect of, or otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company.

4.9 To sell or otherwise dispose of the whole or any part of the business, undertaking, property or investments of the Company, either together or in portions for such consideration and on such terms as may be considered expedient.

4.10 To invest and deal with the monies of the Company not immediately required for the purpose of its business in or on such investments or securities and in such manner as may be considered expedient and to dispose of or vary any such investments or securities.

4.11 To pay for any property, assets or rights acquired by the Company, and to discharge or satisfy any debt, obligation or liability of the Company, either in cash or in shares with or without preferred or deferred rights in respect of dividend or repayment of capital or otherwise, or by any other securities which the Company has power to issue, or partly in one way and partly in another, and generally on such terms as may be considered expedient.

4.12 To accept payment for any property, assets or rights disposed of or dealt with or for any service rendered by the Company, or in discharge or satisfaction of any debt, obligation or liability to the Company, either in cash or in shares, with or without deferred or preferred rights in respect of dividend or repayment of capital or otherwise, or in any other securities, or partly in one way and partly in another, and generally on such terms as may be considered expedient.

4.13 To advance, deposit or lend money, securities and property to or with such persons and on such terms as may seem expedient and to the extent permitted by law.

4.14 To borrow or raise or secure the payment of money in such manner as the Company shall think fit and in particular to issue debentures, debenture stocks, bonds, obligations and securities of all kinds, either perpetual or terminable and either redeemable or otherwise, and to charge and secure the same by trust deed or otherwise on the undertaking of the Company or upon any specific property and rights, present and future, of the Company (including if thought fit, its uncalled capital) or otherwise howsoever.

4.15 To guarantee, support or secure either by personal covenant or by mortgaging or charging all or any part of the undertaking, property and assets (present and future) of the Company or by both such methods the performance of the obligations (including the repayment or payment of the principal amounts of and premium interest and dividends on any securities) of any person, firm or company, and in particular (without prejudice to the generality of the foregoing) guarantee and/or give (with or without consideration) security for any debts, obligations or liabilities of any company which is for the time being a holding company or a subsidiary of the Company or another subsidiary of the Company's holding company or otherwise associated with the Company in business.

4.16 To apply for, purchase or otherwise acquire and hold, use, develop, protect, sell, licence or otherwise dispose of, or deal with patents, brevets d'invention, copyrights, designs, trade marks, secret processes, know-how and inventions and any interest therein.

4.17 To form, promote, finance or assist any other company or association, whether for the purpose of acquiring all or any of the undertaking, property and assets of the Company or for any other purpose which may be considered expedient.

4.18 To draw, make, accept, endorse, discount, negotiate, and issue bills of exchange, promissory notes, bills of lading and other negotiable or transferrable instruments subject to such restrictions as set forth in applicable law.

4.19 To act as manager, consultant, supervisor and agent of other companies or undertakings and to provide for such other companies or undertakings, management, advisory, technical, purchasing, selling and other services, and to enter into such contracts and agreements as are necessary or advisable in connection with the foregoing subject to such restrictions as set forth in applicable law.

4.20 To establish agencies and branches and appoint agents and others to assist in the conduct or extension of the Company's business and to regulate and discontinue the same.

4.21 To make gifts or grant bonuses to the directors or any other persons who are or have been in the employment of the Company.

4.22 To establish, on and subject to such terms as may be considered expedient, a scheme or schemes for or in relation to the purchase of, or subscription for, any fully paid shares in the capital of the Company by, or by trustees for, or otherwise for the benefit of, employees of the Company or of its subsidiary or associated companies.

4.23 To vest any real or personal property, rights or interest acquired by or belonging to the Company in any person or company on behalf of or for the benefit of the Company, and with or without any declared trust in favour of the Company.

4.24 To enter into any arrangements with any governments or authorities (supreme, municipal, local or otherwise), or any corporations, companies or persons that may seem conducive to the attainment of the Company's objects, or any of them and to obtain from any such government, authority, corporation, company, or person any charters, contracts, decrees, rights, privileges and concessions which the Company may think desirable, and to carry out, exercise and comply with any such charters, contracts, decrees, rights, privileges and concessions.

4.25 To pay all costs, charges and expenses incurred or sustained in or about the promotion and establishment of the Company or which the Company shall consider to be preliminary thereto and to issue as fully or in part paid up, and to pay out of the funds of the Company all brokerage and charges incidental thereto.

4.26 To remunerate, by cash payment or allotment of shares or securities of the Company credited as fully paid up or otherwise, any person or company for services rendered or to be rendered to the Company whether in the conduct or management of its business, or in placing or assisting to place or guaranteeing the placing of any of the shares of the Company's capital, or any debentures or other securities of the Company or in or about the formation or promotion of the Company.

4.27 To distribute in specie or otherwise as may be resolved, any assets of the Company among its members and in particular the shares, debentures, or other securities of any other company belonging to the Company or of which the Company may have the power of disposing.

4.28 To procure the Company to be registered in any part of the world.

4.29 To transact or carry on any other business which may seem to the Company capable of being conveniently carried on in connection with any of these objects or calculated directly or indirectly to enhance the value of or facilitate the realisation of or render profitable any of the Company's property or rights.

4.30 To do all or any of the above things in any part of the world, either alone or in conjunction with others and either as principals, agents, contractors, factors, trustees or otherwise and either by or through agents, contractors, factors, trustees or otherwise.

4.31 To the extent that the same is permitted by UK and Luxembourg law, to give financial assistance for the purpose of or in connection with a purchase or subscription of or for shares in the Company or the Company's holding company for the time being and to give such assistance by any means howsoever permitted by UK and Luxembourg law.

The word "company" in this clause except where used in reference to this Company, where the context so admits, shall be deemed to include any partnership or other body of persons whether incorporated or not incorporated or whether domiciled or registered in the United Kingdom or elsewhere in the world and the intention is that in the construction of this clause the objects set forth in each of the foregoing subparagraphs shall, except where otherwise expressed in the same paragraph, be regarded as independent objects and accordingly shall in no way be limited or restricted by reference to or inference from the terms of any other sub-clause or the name of the Company, but may be carried out in as full and ample a manner and construed in as wide a sense as if each defined the objects of a separate and distinct Company.

Provided always that the provisions of this clause shall be subject to the Company obtaining, where necessary for the purpose of carrying any of its objects into effect, such licence, permit or authority as may be required by applicable law.

**5. Share capital.** The issued share capital of the Company is twenty thousand US Dollars (20,000 USD) represented by twenty thousand (20,000) ordinary shares with a nominal value of one US Dollar (1.00 USD) each, each of which is fully paid up. The issued share capital may be altered in accordance with the provisions of the CA 2006 and the Law.

**6. Duration.** The Company is formed for an unlimited time but may be dissolved and liquidated by decision of the single member or the general meeting of members subject to and in accordance with UK and Luxembourg law. The Company

shall not be dissolved by reason only of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the members.

#### **7. Accounting reference period**

7.1 The first accounting reference period of the Company shall begin on the 27 January 2010 and end on the 31 December 2010.

7.2 The accounting reference period of the Company for all subsequent years shall begin on 1 January of each year and end on 31 December of each year.

**8. Dissolution / Liquidation.** The Company may be dissolved and liquidated subject to and in accordance with the provisions of UK and Luxembourg law.

### **Part 3. Directors, directors' powers and responsibilities**

The Company is managed by one or more directors (gérant) who may be but do not need to be members. If more than one director is appointed the Company is managed by a board of directors (conseil de gérance) (the "Board") appointed as a collegiate body by the sole member or the general meeting of members. The Board shall be composed of the number of Board members determined by the single member or the general meeting of members (save for the period between one or more resignations and new appointments thereupon). The single member or the general meeting of members may decide to appoint directors of two different classes, being class A directors and class B directors. Any such classification of directors shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the directors be identified with respect to the class they belong.

**9. Directors' general authority.** Subject to the Articles and to the applicable provisions for the time being of the Companies Acts and the Law, the directors are responsible for the management of the Company's business, for which purpose they may exercise all the powers of the Company (including without limitation all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company).

**10. Binding signatures.** The Company will be bound by the signature of its sole director in the event that it has only one director, and in the event that it has more than one director, by the joint signature of any two directors, provided however that in the event the general meeting of members has appointed different classes of directors (namely class A directors and class B directors) the Company will only be validly bound by the joint signature of two directors one of which shall always be a class A director (including by way of representation). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by any one of the directors; or, in the event that directors of different classes are appointed, by two directors one of whom shall always be a class A director (including by way of representation); or, in the case of a document requiring execution as a deed, any two directors (one of which shall always be a class A director) or, subject to a specific delegation of the board, any class A director and the secretary or any class A director in the presence of a witness who attests his signature. This Article 10 shall be subject to the provisions of the CA 2006.

**11. Change of Articles.** The Articles of the Company may be amended in accordance with the provisions of the CA 2006 and the Law.

#### **12. Directors may delegate**

12.1 Subject to the Articles and the Law, the directors may delegate any of the powers which are conferred on them under the Articles or the CA 2006 and the Law:

12.1.1 to such person or committee;

12.1.2 by such means (including by a power of attorney);

12.1.3 to such an extent;

12.1.4 in relation to such matters or territories; and

12.1.5 on such terms and conditions, as they think fit.

12.2 If the directors so specify, any such delegation may authorise further delegation of the directors' powers by any person to whom they are delegated.

12.3 The directors may revoke any delegation in whole or part, or alter its terms and conditions.

#### **13. Committees**

13.1 Committees to which the directors delegate any of their powers must follow procedures which are based as far as they are applicable on those provisions of the Articles which govern the taking of decisions by directors.

13.2 The directors may make rules of procedure for all or any committees, which prevail over rules derived from the Articles if they are not consistent with them.

13.3 Where a provision of the Articles refers to the exercise of a power, authority or discretion by the directors and that power, authority or discretion has been delegated by the directors to a committee, the provision shall be construed as permitting the exercise of the power, authority or discretion by the committee.

## Decision-making by directors

### 14. Directors to take decisions collectively

14.1 The general rule about decision-making by directors is that any decision of the directors must be taken as a simple majority decision of the directors present or represented at a meeting or as a unanimous directors' written resolution in accordance with Article 15 (Directors' written resolutions). In the event however the general meeting of members has appointed different classes of directors (namely class A directors and class B directors) any resolutions of the Board may only be validly taken if approved by the simple majority of directors present or represented including at least one class A director (who may be represented).

14.2 If:

14.2.1 the Company only has one director for the time being; and

14.2.2 no provision of the Articles or the CA 2006 or the Law requires it to have more than one director, the general rule does not apply, and the director may (for so long as he remains the sole director) take decisions without regard to any of the provisions of the Articles relating to directors' decision-making.

14.3 Subject to the Articles, the CA 2006 and the Law, each director participating in a directors' meeting has one vote.

### 15. Directors' written resolutions

15.1 Any director may propose a directors' written resolution by giving notice in writing of the proposed resolution to each of the other directors.

15.2 If the Company has appointed a secretary, the secretary must propose a directors' written resolution if a director so requests by giving notice in writing to each of the other directors.

15.3 Notice of a proposed directors' written resolution must indicate:

15.3.1 the proposed resolution; and

15.3.2 the time by which it is proposed that the directors should adopt it.

15.4 Subject to the Articles, the CA 2006 and the Law, a proposed directors' written resolution is adopted when all directors have signed one or more copies of it.

15.5 Once a directors' written resolution has been adopted in accordance with this Article 15, it shall be treated as if it had been a decision taken at a directors' meeting in accordance with the Articles.

### 16. Calling a directors' meeting

16.1 Any director may call a directors' meeting by giving notice of the meeting to each of the directors, whether or not he is absent from the UK, or by authorising and instructing the secretary (if any) to give such notice.

16.2 Notice of any directors' meeting must indicate:

16.2.1 its proposed date and time;

16.2.2 where it is to take place; and

16.2.3 if it is anticipated that directors participating in the meeting will not be in the same place, how it is proposed that they should communicate with each other during the meeting.

16.3 Subject to Article 16.4, notice of a directors' meeting must be given to each director in writing including by letter, telex, e-mail, or facsimile or other appropriate electronic means.

16.4 Notice of a directors' meeting need not be given if all directors are present or represented at the relevant meeting or to directors who waive their entitlement to notice of that meeting, by giving notice to that effect to the Company prior to the date on which the meeting is held (in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or other appropriate electronic means).

### 17. Participation in directors' meetings

17.1 Subject to the Articles, directors participate in a directors' meeting, or part of a directors' meeting, when:

17.1.1 the meeting has been called and takes place in accordance with the Articles and the Law, and

17.1.2 they can each communicate to the others any information or opinions they have on any particular item of the business of the meeting.

17.2 In determining whether directors are participating in a directors' meeting, it is irrelevant where any director is or how they communicate with each other.

17.3 Any director may act at any meeting of the Board by giving a power of attorney to another director to represent him at the meeting. A director may represent more than one of the other directors (provided that at least two directors are always present in person or by telephone).

### 18. Chairing of directors' meetings

18.1 The directors may appoint a director to chair their meetings.

18.2 The person so appointed for the time being is known as the chairman.

18.3 The directors may terminate the chairman's appointment at any time.

18.4 If the chairman is not participating in a directors' meeting within ten minutes of the time at which it was to start, the participating directors must appoint one of themselves to chair it.

**19. No casting vote at directors' meetings.** If the numbers of votes for and against a proposal at a meeting of directors are equal, neither the chairman nor any other director chairing the meeting shall have a casting vote.

#### **20. Quorum for directors' meetings**

20.1 At a directors' meeting, unless a quorum is participating, no proposal is to be voted on except a proposal to call another meeting.

20.2 The quorum for the transaction of business at a meeting of directors shall be a simple majority of the non-conflicted directors in office being present or represented, provided that at least two directors must always be present, and provided that if the general meeting of members has appointed different classes of directors (namely class A directors and class B directors), at least one class A director is present or represented. If and so long as there is a sole director, he may exercise all the powers and authorities vested in the directors by these Articles and accordingly the quorum for the transaction of business in these circumstances shall be one.

20.3 For the purposes of any meeting (or part of a meeting) held pursuant to Article 21 (Directors' conflicts of interests) to authorise a director's Conflict, if there is only one non-conflicted director in office in addition to the conflicted director (s), the quorum for such meeting (or part of a meeting) shall be one non-conflicted director.

#### **21. Directors' conflicts of interests**

21.1 For the purposes of this Article 21, a conflict of interest includes a conflict of interest and duty and a conflict of duties, and interest includes both direct and indirect interests.

21.2 The directors may, in accordance with the requirements set out in this Article 21, authorise any matter proposed to them by any director which would, if not authorised, involve a director breaching his duty under section 175 of CA 2006 to avoid conflicts of interest (such matter being hereinafter referred to as a Conflict).

21.3 A director seeking authorisation in respect of a Conflict shall declare to the other directors the nature and extent of his interest in a Conflict as soon as is reasonably practicable. The director shall provide the other directors with such details of the relevant matter as are necessary for the other directors to decide how to address the Conflict, together with such other information as may be requested by the other directors.

21.4 Any authorisation under this Article 21 will be effective only if:

21.4.1 the matter in question shall have been proposed by any director for consideration at a meeting of directors in the same way that any other matter may be proposed to the directors under the provisions of these Articles or in such other manner as the directors may determine;

21.4.2 any requirement as to the quorum at any meeting of the directors at which the matter is considered is met without counting the director in question and any other conflicted director(s); and

21.4.3 the matter was agreed to without the director and any other conflicted director(s) voting or would have been agreed to if their votes had not been counted.

21.5 Any authorisation of a Conflict under this Article 21 may (whether at the time of giving the authorisation or subsequently):

21.5.1 extend to any actual or potential conflict of interest which may reasonably be expected to arise out of the Conflict so authorised:

21.5.2 be subject to such terms and for such duration, or impose such limits or conditions as the directors may determine; or

21.5.3 be terminated or varied by the directors at any time.

This will not affect anything done by the director prior to such termination or variation in accordance with the terms of the authorisation.

21.6 In authorising a Conflict the directors may decide (whether at the time of giving the authorisation or subsequently) that if a director has obtained any information through his involvement in the Conflict otherwise than as a director of the Company and in respect of which he owes a duty of confidentiality to another person the director is under no obligation to:

21.6.1 disclose such information to the directors or to any director or other officer or employee of the Company; or

21.6.2 use or apply any such information in performing his duties as a director,

where to do so would amount to a breach of that confidence.

21.7 Where the directors authorise a Conflict they may provide, without limitation (whether at the time of giving the authorisation or subsequently) that the director:

21.7.1 is excluded from discussions (whether at meetings of directors or otherwise) related to the Conflict;

21.7.2 is not given any documents or other information relating to the Conflict;

21.7.3 may or may not vote (or may or may not be counted in the quorum) at any future meeting of directors in relation to any resolution relating to the Conflict.

## 21.8 Where the directors authorise a Conflict:

21.8.1 the director will be obliged to conduct himself in accordance with any terms, limits and/or conditions imposed by the directors in relation to the Conflict;

21.8.2 the director will not infringe any duty he owes to the Company by virtue of applicable law; and including without limitation sections 171 to 177 of CA 2006 provided he acts in accordance with such terms, limits and/or conditions (if any) as the directors impose in respect of its authorisation.

21.9 A director is not required, by reason of being a director (or because of the fiduciary relationship established by reason of being a director), to account to the Company for any remuneration, profit or other benefit which he receives as director or other officer or employee of the Company's subsidiaries or of any other body corporate in which the Company is interested or which he derives from or in connection with a relationship involving a Conflict which has been authorised by the directors or by the Company in general meeting (subject in each case to any terms, limits or conditions attaching to that authorisation) and no contract shall be liable to be avoided on such grounds nor shall the receipt of any such remuneration or other benefit constitute a breach of his duty under section 176 of CA 2006.

21.10 Subject to the applicable provisions for the time being of the Companies Acts and the Law and to any terms, limits and/or conditions imposed by the directors in accordance with Article 21.5.2, and provided that he has disclosed to the directors the nature and extent of any interest of his in accordance with the Companies Acts, a director notwithstanding his office:

21.10.1 may be a party to, or otherwise interested in, any contract, transaction or arrangement with the Company or in which the Company is otherwise interested;

21.10.2 shall be counted as participating for voting and quorum purposes in any decision in connection with any proposed or existing transaction or arrangement with the Company, in which he is in any way directly or indirectly interested;

21.10.3 may act by himself or his firm in a professional capacity for the Company (otherwise than as auditor) and he or his firm shall be entitled to remuneration for professional services as if he were not a director;

21.10.4 may be a director or other officer of, or employed by, or a party to any contract, transaction or arrangement with, or otherwise interested in, any body corporate promoted by the Company or in which the Company is otherwise interested; and

21.10.5 shall not, by reason of his office, be accountable to the Company for any benefit which he (or anyone connected with him (as defined in section 252 of CA 2006) derives from any such office or employment or from any such contract, transaction or arrangement or from any interest in any such body corporate and no such contract, transaction or arrangement shall be liable to be avoided on the ground of any such interest or benefit, nor shall the receipt of any such remuneration or benefit constitute a breach of his duty under section 176 of CA 2006.

21.11 For the purposes of this Article 21, references to proposed decisions and decision-making processes include any directors' meeting or part of a directors' meeting.

21.12 Subject to Article 21.13 below, if a question arises at a meeting of directors or of a committee of directors as to the right of a director to participate in the meeting (or part of the meeting) for voting or quorum purposes, the question may, before the conclusion of the meeting, be referred to the chairman whose ruling in relation to any director other than the chairman is to be final and conclusive.

21.13 If any question as to the right to participate in the meeting (or part of the meeting) should arise in respect of the chairman, the question is to be decided by a decision of the directors at that meeting, for which purpose the chairman is not to be counted as participating in the meeting (or that part of the meeting) for voting or quorum purposes.

## 22. Records of decisions to be kept

22.1 The directors must ensure that the Company keeps a record at its registered office and the Head Office, in writing, for at least ten years from the date of the decision recorded, of every unanimous or majority decision taken by the directors.

22.2 Where decisions of the directors are taken by electronic means, such decisions shall be recorded by the directors in permanent form, so that they may be read with the naked eye.

## Appointment and termination of appointment of directors

**23. Number of directors.** Unless otherwise determined by ordinary resolution, the number of directors shall not be subject to any maximum but shall not be less than one.

## 24. Methods of appointing directors

24.1 The directors are appointed by decision of the sole member or the general meeting of members, which determines the term of their mandates. If no term is indicated the directors are appointed for an undetermined period subject to the CA 2006. The directors may be re-elected.

24.2 Any person who is willing to act as a director, and is permitted by law to do so, may be appointed to be a director by ordinary resolution of the members in accordance with Article 24.1.

24.3 In any case where, as a result of death or bankruptcy, the Company has no members and no directors, the transmittee(s) of the last member to have died or to have a bankruptcy order made against him (as the case may be) shall have the right, by notice in writing, to appoint a person (including a transmittee who is a natural person), who is willing to act and is permitted to do so, to be a director.

#### **25. Termination of director's appointment**

25.1 At a general meeting of the members, a director may be removed with or without cause at any time by ordinary resolution subject to and in accordance with the CA 2006. A person ceases to be a director as soon as:

25.1.1 that person ceases to be a director by virtue of any provision of the CA 2006 or the Law or is prohibited from being a director by law;

25.1.2 a bankruptcy order is made against that person;

25.1.3 a composition is made with that person's creditors generally in satisfaction of that person's debts and the Company resolves that his office be vacated;

25.1.4 a registered medical practitioner who is treating that person gives a written opinion to the Company stating that that person has become physically or mentally incapable of acting as a director and may remain so for more than three months;

25.1.5 by reason of that person's mental health, a court makes an order which wholly or partly prevents that person from personally exercising any powers or rights which that person would otherwise have; or

25.1.6 notification is received by the Company from the director that the director is resigning from office, and such resignation has taken effect in accordance with its terms.

#### **26. Directors' remuneration**

26.1 Directors may undertake any services for the Company that the directors decide.

26.2 Directors are entitled to such remuneration for their services to the Company as directors as determined by an ordinary resolution of the members.

26.3 Directors are entitled to such remuneration for any other service which they undertake for the Company as the directors determine.

26.4 Subject to the Articles, a director's remuneration may:

26.4.1 take any form; and

26.4.2 include any arrangements in connection with the payment of a pension, allowance or gratuity, or any death, sickness or disability benefits, to or in respect of that director.

26.5 Unless decided otherwise in accordance with Articles 26.2 and 26.3, directors' remuneration accrues from day to day.

#### **27. Directors' expenses**

27.1 The Company may pay any reasonable expenses which the directors and the secretary (if any) properly incur in connection with their attendance at:

27.1.1 meetings of directors or committees of directors;

27.1.2 general meetings; or

27.1.3 separate meetings of the holders of any class of shares or of debentures of the Company, or otherwise in connection with the exercise of their powers and the discharge of their responsibilities in relation to the Company.

### **Secretary**

**28. Appointment and removal of secretary.** The directors may appoint any person who is willing to act as the secretary for such term, at such remuneration, and upon such conditions as they may think fit and from time to time remove such person and, if the directors so decide, appoint a replacement, in each case by a decision of the directors. The directors shall determine, within the limits of the CA 2006 and the Law, the power and duties of the secretary.

## **Part 4. Shares and distributions**

### **Shares**

**29. Distribution of profits.** Subject to UK and Luxembourg law, each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence. Any available share premium shall be freely distributable subject to UK and Luxembourg law.

**30. Joint co-owners.** The Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**31. Register of members.** A register of members will be kept at both the registered office of the Company and the Head Office of the Company in accordance with the provisions of the CA 2006 and the Law.

**32. Division of share capital.** The Company may by a special resolution of the members, subject to the requirements of the CA 2006 and the Law, notably the provisions relating to the manner required for the amendment of the articles of association of the Company:

- (i) consolidate and divide all or any of its share capital into shares of larger amount than its existing shares; or
- (ii) subdivide its existing shares, or any of them, into shares of smaller amount than is fixed by the Articles subject to the minimum required by the CA 2006 or the Law.

**33. Powers to issue different classes of share.** Subject to these Articles, but without prejudice to the rights attached to any existing share, the Company may issue shares with such rights or restrictions as may be determined by ordinary resolution.

#### **34. Variation of class rights**

34.1 Whenever the capital of the Company is divided into different classes of shares, the special rights attached to any class may only be varied or abrogated, either whilst the Company is a going concern or during or in contemplation of a winding up, with the consent of the holders of the issued shares of that class given in accordance with Article 34.2 below (subject to the Law).

34.2 Subject to the Law, consent of the holders of a class of shares may be given by:

- 34.2.1 a special resolution passed at a separate general meeting of the holders of the issued shares of that class; or
- 34.2.2 a written resolution in any form signed by or on behalf of the holders of three-quarters in nominal value of the issued shares of that class; or
- 34.2.3 in any other form provided for by applicable law.

To every such meeting, all the provisions of these Articles, the CA 2006 and the Law relating to general meetings of the Company shall apply (with such amendments as may be necessary to give such provisions efficacy).

**35. Company not bound by less than absolute interests.** Except as required by law, no person is to be recognised by the Company as holding any share upon any trust, and except as otherwise required by law or the Articles, the Company is not in any way to be bound by or recognise any interest in a share other than the holder's absolute ownership of it and all the rights attaching to it.

#### **36. Share certificates**

36.1 The Company must issue each member, free of charge, with one or more certificates in respect of the shares which that member holds.

36.2 Every certificate must specify:

- 36.2.1 in respect of how many shares, of what class, it is issued;
  - 36.2.2 the nominal value of those shares;
  - 36.2.3 the extent to which shares are paid up; and
  - 36.2.4 any distinguishing numbers assigned to them.
- 36.3 No certificate may be issued in respect of shares of more than one class.

36.4 If more than one person holds a share, only one certificate may be issued in respect of it.

36.5 Certificates must:

- 36.5.1 have affixed to them the Company's common seal, or
- 36.5.2 be otherwise executed in accordance with the CA 2006 and the Law.

#### **37. Replacement share certificates**

37.1 If a certificate issued in respect of a member's shares is:

- 37.1.1 damaged or defaced, or
- 37.1.2 said to be lost, stolen or destroyed,

that member is entitled to be issued with a replacement certificate in respect of the same shares.

37.2 A member exercising the right to be issued with such a replacement certificate:

- 37.2.1 may at the same time exercise the right to be issued with a single certificate or separate certificates;
- 37.2.2 must return the certificate which is to be replaced to the Company if it is damaged or defaced; and
- 37.2.3 must comply with such conditions as to evidence, indemnity and the payment of a reasonable fee as the directors decide.

#### **38. Transfer of shares - general**

38.1 In these Articles, a reference to the transfer of or transferring shares shall include any transfer, assignment, disposition or proposed or purported transfer, assignment or disposition:

- 38.1.1 of any share or shares of the Company; or
- 38.1.2 of any interest of any kind in any share or shares of the Company; or
- 38.1.3 of any right to receive or subscribe for any share or shares of the Company.

38.2 Transfers of shares shall be subject to the provisions of the Articles, the CA 2006 and the Law.

38.3 The directors shall not register the transfer of any share or any interest in any share if the transfer is prohibited under Article 39 (Prohibited Transfers) below.

38.4 If the directors refuse to register a transfer of a share they shall, as soon as practicable and in any event within two months after the date on which the transfer was lodged with the Company, send to the transferee notice of, and the reasons for, the refusal.

38.5 An obligation to transfer a share under these Articles shall be deemed to be an obligation to transfer the entire legal and beneficial interest in such share free from any lien, charge or other encumbrance.

38.6 Shares may be transferred by means of an instrument of transfer in any usual form or any other form approved by the directors, which is executed by or on behalf of the transferor.

38.7 No fee may be charged for registering any instrument of transfer or other document relating to or affecting the title to any share.

38.8 The Company may retain any instrument of transfer which is registered.

38.9 Subject to applicable law, the transferor is deemed to remain the holder of a share until the transferee's name is entered in the register of members as holder of it.

**39. Prohibited transfers.** Notwithstanding any other provision of these Articles, no transfer of any share shall be registered if it is to any minor, undischarged bankrupt, trustee in bankruptcy or person of unsound mind.

#### **40. Transmission of shares**

40.1 If title to a share passes to a transmittee, the Company may only recognise the transmittee as having any title to that share.

40.2 Nothing in these Articles releases the estate of a deceased member from any liability in respect of a share solely or jointly held by that member.

40.3 A transmittee who produces such evidence of entitlement to shares as the directors may properly require:

40.3.1 may, subject to the Articles, choose either to become the holder of those shares or to have them transferred to another person, and

40.3.2 subject to the Articles, and pending any transfer of the shares to another person, has the same rights as the holder had.

40.4 But, subject to Article 24.3 (Methods of appointing directors) above and the provisions of the CA 2006 and the Law, transmittees do not have the right to attend or vote at a general meeting, or agree to a proposed written resolution, in respect of shares to which they are entitled, by reason of the holder's death or bankruptcy or otherwise, unless they become the holders of those shares.

#### **41. Exercise of transmittees' rights**

41.1 Transmittees who wish to become the holders of shares to which they have become entitled must notify the Company in writing of that wish.

41.2 If the transmittee wishes to have a share transferred to another person, the transmittee must execute an instrument of transfer in respect of it.

41.3 Any transfer made or executed under this Article 41 is to be treated as if it were made or executed by the person from whom the transmittee has derived rights in respect of the share, and as if the event which gave rise to the transmission had not occurred.

**42. Transmittees bound by prior notices.** If a notice is given to a member in respect of shares and a transmittee is entitled to those shares, the transmittee is bound by the notice if it was given to the member before the transmittee's name or the name of any person nominated under Article 40.3 (Transmission of shares), has been entered in the register of members.

### **Dividends and other distributions**

#### **43. Procedure for declaring dividends**

43.1 The Company may by ordinary resolution declare dividends.

43.2 No dividend may be declared or paid unless it is in accordance with members' respective rights and subject to the provisions of the CA 2006 and the Law.

43.3 Unless the members' resolution to declare or the terms on which shares are issued, specify otherwise, it must be paid by reference to each member's holding of shares on the date of the resolution or decision to declare or pay it.

43.4 If the Company's share capital is divided into different classes, no interim dividend may be paid on shares carrying deferred or non-preferred rights if, at the time of payment, any preferential dividend is in arrear.

#### **44. Calculation of dividends**

44.1 Except as otherwise provided by the Articles or the CA 2006 or the Law or the rights attached to shares, all dividends must be declared and paid proportionate to a member's shareholding of the shares.

44.2 If any share is issued on terms providing that it ranks for dividend as from a particular date, that share ranks for dividend accordingly.

#### **45. Payment of dividends and other distributions**

45.1 Where a dividend or other sum which is a distribution is payable in respect of a share, it must be paid by one or more of the following means:

45.1.1 transfer to a bank or building society account specified by the distribution recipient either in writing or as the directors may otherwise decide;

45.1.2 sending a cheque made payable to the distribution recipient by post to the distribution recipient at the distribution recipient's registered address (if the distribution recipient is a holder of the share), or (in any other case) to an address specified by the distribution recipient either in writing or as the directors may otherwise decide;

45.1.3 sending a cheque made payable to such person by post to such person at such address as the distribution recipient has specified either in writing or as the directors may otherwise decide; or

45.1.4 any other means of payment as the directors agree with the distribution recipient either in writing or by such other means as the directors decide.

45.2 In these Articles, the distribution recipient means, in respect of a share in respect of which a dividend or other sum is payable:

45.2.1 the holder of the share; or

45.2.2 if the share has two or more joint holders, whichever of them is named first in the register of members; or

45.2.3 if the holder is no longer entitled to the share by reason of death or bankruptcy, or otherwise by operation of law, the transmittee.

#### **46. No interest on distributions**

46.1 The Company may not pay interest on any dividend or other sum payable in respect of a share unless otherwise provided by:

46.1.1 the terms on which the share was issued, or

46.1.2 the provisions of another agreement between the holder of that share and the Company; or

46.1.3 mandatory applicable law.

#### **47. Unclaimed distributions**

47.1 All dividends or other sums which are:

47.1.1 payable in respect of shares, and

47.1.2 unclaimed after having been declared or become payable,

may subject to applicable law be invested or otherwise made use of by the directors for the benefit of the Company until claimed.

47.2 The payment of any such dividend or other sum into a separate account does not make the Company a trustee in respect of it.

47.3 If:

47.3.1 twelve years (subject to applicable law) have passed from the date on which a dividend or other sum became due for payment, and

47.3.2 the distribution recipient has not claimed it,

the distribution recipient is no longer entitled to that dividend or other sum and it ceases to remain owing by the Company.

#### **48. Non-cash distributions**

48.1 Subject to the terms of issue of the share in question, the Company may, by a resolution of the members passed in accordance with the Articles, the CA 2006 and the Law, decide to pay all or part of a dividend or other distribution payable in respect of a share by transferring non-cash assets of equivalent value (including, without limitation, shares or other securities in any company).

48.2 For the purposes of paying a non-cash distribution, the directors may make whatever arrangements they think fit, including, where any difficulty arises regarding the distribution:

48.2.1 fixing the value of any assets;

48.2.2 paying cash to any distribution recipient on the basis of that value in order to adjust the rights of recipients; and

48.2.3 vesting any assets in trustees.

#### **49. Waiver of distributions**

49.1 Distribution recipients may waive their entitlement to a dividend or other distribution payable in respect of a share by giving the Company notice in writing to that effect, but if:

49.1.1 the share has more than one holder, or

49.1.2 more than one person is entitled to the share, whether by reason of the death or bankruptcy of one or more joint holders, or otherwise,

the notice is not effective unless it is expressed to be given, and signed, by all the holders or persons otherwise entitled to the share.

## **Part 5. Decision-making by members, organisation of general meetings**

**50. Convening general meetings.** The directors may call general meetings and, on the requisition of members pursuant to the provisions of the CA 2006 and the Law, shall forthwith proceed to convene a general meeting in accordance with the CA 2006 and the Law. If the Company has only a single member, such member shall be entitled at any time to call a general meeting.

### **51. Notice of general meetings**

51.1 The notice shall specify the time, date and place of the meeting, the general nature of the business to be transacted, any proposed amendments to the Articles and the terms of any resolution to be proposed at it. 51.2 Subject to the provisions of these Articles, the CA 2006 and the Law and to any restrictions imposed on any shares, the notice shall be given to all members, to all persons entitled to a share in consequence of the death or bankruptcy of a member (if the Company has been notified of their entitlement) and to the directors and the auditors for the time being of the Company.

### **52. Resolutions requiring special notice**

52.1 If the CA 2006 or the Law requires special notice to be given of a resolution, then the resolution will not be effective unless notice of the intention to propose it has been given to the Company at least twenty-eight Clear Days before the general meeting at which it is to be proposed.

52.2 Where practicable, the Company must give the members notice of the resolution in the same manner and at the same time as it gives notice of the general meeting at which it is to be proposed. Where that is not practicable, the Company must give the members at least fourteen Clear Days' before the relevant general meeting by advertisement in a newspaper with an appropriate circulation.

52.3 If, after notice to propose such a resolution has been given to the Company, a meeting is called for a date twenty-eight days or less after the notice has been given, the notice shall be deemed to have been properly given, even though it was not given within the time required by Article 52.1.

### **53. Quorum for general meetings**

53.1 No business shall be transacted at any meeting unless a quorum is present. Subject to section 318(2) of the CA 2006, two qualifying persons (as defined in section 318(3) of the CA 2006) entitled to vote upon the business to be transacted shall be a quorum; provided that if the Company has only a single member, the quorum shall be one such qualifying person.

53.2 No business other than the appointment of the chairman of the meeting is to be transacted at a general meeting if the persons attending it do not constitute a quorum.

### **54. Chairing general meetings**

54.1 If the directors have appointed a chairman, the chairman shall chair general meetings if present and willing to do so.

54.2 If the directors have not appointed a chairman, or if the chairman is unwilling to chair the meeting or is not present within ten minutes of the time at which a meeting was due to start:

54.2.1 the directors present; or

54.2.2 (if no directors are present), the meeting,

must appoint a director or member or a proxy appointed by the members to chair the meeting, and the appointment of the chairman of the meeting must be the first business of the meeting.

54.3 The person chairing a meeting in accordance with this Article 54 is referred to as the chairman of the meeting.

### **55. Attendance and speaking by directors and non-members**

55.1 Directors may attend and speak at general meetings, whether or not they are members.

55.2 The chairman of the meeting may permit other persons who are not:

55.2.1 members of the Company; or

55.2.2 otherwise entitled to exercise the rights of members in relation to general meetings, to attend and speak at a general meeting.

### **56. Adjournment**

56.1 If the persons attending a general meeting within half an hour of the time at which the meeting was due to start do not constitute a quorum, or if during a meeting a quorum ceases to be present, the chairman of the meeting must adjourn it. If, at the adjourned meeting, a quorum is not present within half an hour from the time appointed for the meeting, the meeting shall be dissolved.

56.2 The chairman of the meeting may adjourn a general meeting at which a quorum is present if:

56.2.1 the meeting consents to an adjournment; or

56.2.2 it appears to the chairman of the meeting that an adjournment is necessary to protect the safety of any person attending the meeting or ensure that the business of the meeting is conducted in an orderly manner.

56.3 The chairman of the meeting must adjourn a general meeting if directed to do so by the meeting.

56.4 When adjourning a general meeting, the chairman of the meeting must, subject to the Law:

56.4.1 either specify the time and place to which it is adjourned or state that it is to continue at a time and place to be fixed by the directors; and

56.4.2 have regard to any directions as to the time and place of any adjournment which have been given by the meeting.

56.5 Notice of an adjourned meeting shall be given in accordance with Article 51 above.

### **Voting at general meetings**

#### **57. Voting: general**

57.1 A resolution put to the vote of a general meeting must be decided on a show of hands unless a poll is duly demanded in accordance with the Articles or is required by the CA 2006 or the Law.

57.2 Any member may attend any meeting in person or by proxy. In the case of joint holders the vote of the senior who tenders a vote shall be accepted to the exclusion of the votes of the other joint holders; and seniority shall be determined by the order in which the names of the holders stand in the register of members.

#### **58. Poll votes**

58.1 On a poll every member who (being an individual is present in person or by proxy) or (being a corporation) is present by a duly authorised representative or by proxy shall have one vote for every share of which he is the holder. On a poll, a member entitled to more than one vote need not use all his votes or cast all the votes he uses in the same way.

58.2 A poll on a resolution may be demanded:

58.2.1 in advance of the general meeting where it is to be put to the vote; or

58.2.2 at a general meeting, either before a show of hands on that resolution or immediately after the result of a show of hands on that resolution is declared.

58.3 A poll may be demanded by:

58.3.1 the chairman of the meeting;

58.3.2 the directors;

58.3.3 two or more persons having the right to vote on the resolution; or

58.3.4 a person or persons representing not less than one tenth of the total voting rights of all the members having the right to vote on the resolution.

58.4 A demand for a poll may be withdrawn if:

58.4.1 the poll has not yet been taken; and

58.4.2 the chairman of the meeting consents to the withdrawal.

A demand so withdrawn shall not invalidate the result of a show of hands declared before the demand was made.

58.5 A poll demanded on the election of a chairman or on a question of adjournment shall be taken forthwith. A poll demanded on any other question shall be taken either forthwith or at such time and place as the chairman directs not being more than thirty days after the poll is demanded. The demand for a poll shall not prevent the continuance of a meeting for the transaction of any business other than the question on which the poll was demanded. If a poll is demanded before the declaration of the result of a show of hands and the demand is duly withdrawn, the meeting shall continue as if the demand had not been made.

58.6 No notice need be given of a poll not taken forthwith if the time and place at which it is to be taken are announced at the meeting at which it is demanded. In any other case at least seven Clear Days' notice shall be given specifying the time and place at which the poll is to be taken.

58.7 The result of the poll shall be deemed to be the resolution of the meeting at which the poll was demanded.

#### **59. Content of proxy notices**

59.1 Subject to the provisions of these Articles and applicable law, a member is entitled to appoint another person as his proxy to exercise all or any of his rights to attend and to speak and vote at a general meeting. A member may appoint more than one proxy in relation to a meeting, provided that each proxy is appointed to exercise the rights attached to a different share or shares held by that member.

59.2 Proxies may only be deemed to be validly appointed by a notice in writing (a proxy notice) which:

59.2.1 states the name and address of the member appointing the proxy;

59.2.2 identifies the person appointed to be that member's proxy and the general meeting in relation to which that person is appointed;

59.2.3 is signed by or on behalf of the member appointing the proxy, or is authenticated in such manner as the directors may determine: and

59.2.4 is delivered to the Company in accordance with the Articles and in accordance with any instructions contained in the notice of the general meeting (or adjourned meeting) to which they relate and received by the Company:

59.2.4.1. subject to Articles 59.2.4.2 and 59.2.4.3, in the case of a general meeting or adjourned meeting, not less than forty-eight hours before the time for holding the meeting or adjourned meeting at which the right to vote is to be exercised;

59.2.4.2 in the case of a poll taken more than forty-eight hours after it is demanded, after the poll has been demanded and not less than twenty-four hours before the time appointed for the taking of the poll; or

59.2.4.3 where the poll is not taken forthwith but is taken not more than forty-eight hours after it was demanded, at the time at which the poll was demanded or twenty-four hours before the time appointed for the taking of the poll, whichever is the later,

and a proxy notice which is not delivered and received in such manner shall be invalid.

59.3 The Company may require proxy notices to be delivered in a particular form, and may specify different forms for different purposes.

59.4 Proxy notices may specify how the proxy appointed under them is to vote (or that the proxy is to abstain from voting) on one or more resolutions and the proxy is obliged to vote or abstain from voting in accordance with the specified instructions. However, the Company is not obliged to check whether a proxy votes or abstains from voting as he has been instructed and shall incur no liability for failing to do so. Failure by a proxy to vote or abstain from voting as instructed at a meeting shall not invalidate proceedings at that meeting.

59.5 Unless a proxy notice indicates otherwise and subject to applicable law, it must be treated as:

59.5.1 allowing the person appointed under it as a proxy discretion as to how to vote on any ancillary or procedural resolutions put to the meeting, and

59.5.2 appointing that person as a proxy in relation to any adjournment of the general meeting to which it relates as well as the meeting itself.

## **60. Delivery of proxy notices**

60.1 Any notice of a general meeting must specify the address or addresses (proxy notification address) at which the Company or its agents will receive proxy notices relating to that meeting, or any adjournment of it, delivered in hard copy or electronic form.

60.2 A person who is entitled to attend, speak or vote (either on a show of hands or on a poll) at a general meeting remains so entitled in respect of that meeting or any adjournment of it, even though a valid proxy notice has been delivered to the Company by or on behalf of that person to a proxy notification address.

60.3 An appointment under a proxy notice may be revoked by delivering to the Company a notice in writing given by or on behalf of the person by whom or on whose behalf the proxy notice was given.

60.4 A notice revoking a proxy appointment only takes effect if it is received by the Company:

60.4.1 in the case of a general or adjourned meeting, not less than forty-eight hours before the time for holding the meeting or adjourned meeting at which the right to vote is to be exercised;

60.4.2 in the case of a poll taken more than forty-eight hours after it was demanded, not less than twenty-four before the time appointed for the taking of the poll; or

60.4.3 in the case of a poll not taken forthwith but not more than forty-eight hours after it was demanded, at the time at which it was demanded or twenty-four hours before the time appointed for the taking of the poll, whichever is later, and a notice which is not delivered and received in such manner shall not be valid.

60.5 In calculating the periods referred to in Article 59 (Content of proxy notices) and this Article 60, no account shall be taken of any part of a day that is not a working day.

60.6 If a proxy notice is not executed by the person appointing the proxy, it must be accompanied by written evidence of the authority of the person who executed it to execute it on the appointor's behalf.

**61. Representation of corporations at meetings.** Subject to the CA 2006 and Luxembourg law, a company which is a member may, by resolution of its directors or other governing body, authorise one or more persons to act as its representative or representatives at a meeting of the company or at a separate meeting of the holders of a class of shares (if any) of the company (corporate representative). A director, secretary or other person authorised for this purpose by the directors may require a corporate representative to produce a certified copy of the resolution of authorisation before permitting him to exercise his powers.

## **62. Amendments to resolutions**

62.1 Subject to UK and Luxembourg law, an ordinary resolution proposed at a general meeting may be amended by ordinary resolution if:

62.1.1 notice of the proposed amendment is given to the Company in writing by a person entitled to vote at the general meeting at which it is to be proposed not less than 48 hours before the meeting is to take place (or such later time as the chairman of the meeting may determine), and

62.1.2 the proposed amendment does not, in the reasonable opinion of the chairman of the meeting, materially alter the scope of the resolution.

62.2 Subject to UK and Luxembourg law, a special resolution proposed at a general meeting may be amended by ordinary resolution, if:

62.2.1 the chairman of the meeting proposes the amendment at the general meeting at which the resolution is to be proposed, and

62.2.2 the amendment does not go beyond what is necessary to correct a grammatical or other non-substantive error in the resolution.

62.3 If the chairman of the meeting, acting in good faith, wrongly decides that an amendment to a resolution is out of order, the chairman's error does not invalidate the vote on that resolution.

### Written resolutions

63. A resolution of the members (or a class of members) may be passed as a written resolution in accordance with chapter 2 of part 13 of the CA 2006 and applicable Luxembourg law.

## Part 6. Miscellaneous provisions communications

### 64. Means of communication to be used

64.1 Subject to the Articles and the Law, anything sent or supplied by or to the Company under the Articles may be sent or supplied in any way in which the CA 2006 and the Law provide for documents or information which are authorised or required by any provision of the CA 2006 and/or the Law to be sent or supplied by or to the Company.

64.2 Subject to UK and applicable Luxembourg law, any notice, document or other information shall be deemed served on or delivered to the intended recipient:

64.2.1 If properly addressed and sent by prepaid first class post to an address in the jurisdiction of the Company's Head Office, forty-eight hours after it was posted;

64.2.2 If properly addressed and delivered by hand, when it was given or left at the appropriate address;

64.2.3 If properly addressed and sent or supplied by electronic means forty-eight hours after the document or information was sent or supplied; and

64.2.4 If sent or supplied by means of a website, when the material is first made available on the website or (if later) when the recipient receives (or is deemed to have received) notice of the fact that the material is available on the website.

For the purposes of this Article 64.2, no account shall be taken of any part of a day that is not a working day.

64.3 In proving that any notice, document or other information was properly addressed, it shall be sufficient to show that the notice, document or other information was delivered to an address permitted for the purpose by the CA 2006 and applicable Luxembourg law.

64.4 Subject to the Articles and the Law, any notice or document to be sent or supplied to a director in connection with the taking of decisions by directors may also be sent or supplied by the means by which that director has asked to be sent or supplied with such notices or documents for the time being.

64.5 A director may agree with the Company that notices or documents sent to that director in a particular way are to be deemed to have been received within a specified time of their being sent, and for the specified time to be less than forty-eight hours.

64.6 In the case of joint holders of a share, all notices or documents shall be given to the joint holder whose name stands first in the register in respect of the joint holding. Notice so given shall be sufficient notice to all of the joint holders. Where there are joint holders of a share, anything which needs to be agreed or specified in relation to any notice, document or other information to be sent or supplied to them can be agreed or specified by any one of the joint holders. The agreement or specification of the joint holder whose name stands first in the register will be accepted to the exclusion of the agreement or specification of any other joint holder(s) whose name(s) stand later in the register.

64.7 The Company may give notice to the transmittee of a member, by sending or delivering it in any manner authorised by these Articles for the giving of notice to a member, addressed to that person by name, or by the title, of representative of the deceased or trustee of the bankrupt or representative by operation of law or by any like description, at the address (if any) supplied for the purpose by the person claiming to be so entitled. Until such an address has been so supplied, a notice may be given in any manner in which it might have been given if the death or bankruptcy or operation of law had not occurred.

### Administrative arrangements

65. **No right to inspect accounts and other records.** Except as provided by applicable law or authorised by the directors or an ordinary resolution of the Company, no person is entitled to inspect any of the Company's accounting or other records or documents merely by virtue of being a member.

## Directors' indemnity and insurance

### 66. Indemnity

66.1 Subject to Article 66.2 and applicable law, but without prejudice to any indemnity to which a relevant officer is otherwise entitled:

66.1.1 each relevant officer shall be indemnified out of the Company's assets against all costs, charges, losses, expenses and liabilities incurred by him as a relevant officer:

66.1.1.1 in the actual or purported execution and/or discharge of his duties, or in relation to them; and

66.1.1.2 in relation to the Company's (or any associated company's) activities as trustee of an occupational pension scheme (as defined in section 235(6) of the CA 2006),

including (in each case) any liability incurred by him in defending any civil or criminal proceedings in which judgment is given in his favour or in which he is acquitted or the proceedings are otherwise disposed of without any finding or admission of any material breach of duty on his part or in connection with any application in which the court grants him, in his capacity as a relevant officer, relief from liability for negligence, default, breach of duty or breach of trust in relation to the Company's (or any associated company's) affairs; and

66.1.2 the Company may provide any relevant officer with funds to meet expenditure incurred or to be incurred by him in connection with any proceedings or application referred to in Article 66.1.1 and otherwise may take any action to enable any such relevant officer to avoid incurring such expenditure.

66.2 This Article 66 does not authorise any indemnity which would be prohibited or rendered void by any provision of the CA 2006, the Law or by any other provision of law.

66.3 In this Article 66:

66.3.1 companies are associated if one is a subsidiary of the other or both are subsidiaries of the same body corporate; and

66.3.2 a relevant officer means any director or other officer or former director or other officer of the Company or an associated company (including any company which is a trustee of an occupational pension scheme (as defined by section 235(6) of the CA 2006) and may, if the members so decide, include any person engaged by the Company (or any associated company) as auditor (whether or not he is also a director or other officer), to the extent he acts in his capacity as auditor).

### 67. Insurance

67.1 The directors may decide to purchase and maintain insurance, at the expense of the Company, for the benefit of any relevant officer in respect of any relevant loss.

67.2 In this Article 67:

67.2.1 a relevant officer means any director or other officer or former director or other officer of the Company or an associated company (including any company which is a trustee of an occupational pension scheme (as defined by section 235(6) of the CA 2006);

67.2.2 a relevant loss means any loss or liability which has been or may be incurred by a relevant officer in connection with that officer's duties or powers in relation to the Company, any associated company or any pension fund or employees' share scheme of the Company or associated company; and

67.2.3 companies are associated if one is a subsidiary of the other or both are subsidiaries of the same body corporate.

(V) the board of directors of the Company is composed of 3 members and the following persons are each appointed as directors of the Company for an undetermined period:

#### *Class A Managers:*

James A. Peers, Chief Financial Officer of GFI Group Inc., born in Montreal, Quebec, Canada on September 1, 1950, with professional address at 55 Water Street, New York, NY 10041;

Ron Levi, Chief Operating Officer of GFI Group Inc., born in Edgware, Middlesex, England, United Kingdom on October 23, 1961, with professional address at 55 Water Street, New York, NY 10041;

#### *Class B Manager*

Yannick Poos, manager, born in Libramont, Belgium on April 19, 1968, with professional address at Alter Domus, 5, rue Guillaume Kroll - BP 2501, L-1025 Luxembourg.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at approximately EUR 3,500.-.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg City, on the day-named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the person appearing, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le cinquième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

(1) A comparu Ralph Beyer, Volljurist, demeurant à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire de GFI Group Services Lux Limited (la «Société»), une private company limited by shares constituée sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 1, Snowden Street, Londres, EC2A 2DO, et inscrite auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 7138453,

en vertu d'une procuration datée 5 mai 2010 (laquelle, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement).

La partie comparante a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(2) La Société a été constituée le 27 janvier 2010 sous la forme d'une private company limited by shares sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 1, Snowden Street, Londres, EC2A 2DO, et inscrite auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 7138453.

(3) GFI Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.596, est l'associé unique de la Société.

(4) L'associé unique a adopté une résolution écrite le 5 mai 2010 (la «Résolution»), une copie de laquelle, paraphée par la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

(5) Dans cette Résolution du 5 mai 2010 adoptée par l'associé unique de la Société en conformité avec les conditions de la loi sur les sociétés anglaise et les statuts de la Société, il a été décidé de transférer l'établissement principal et l'administration centrale de la Société au Luxembourg mais que, nonobstant un tel transfert, la Société continuera à être une société constituée en Angleterre alors que pour le transfert de l'établissement principal et de l'administration centrale de la Société au Luxembourg la Société sera inscrite en tant que société à responsabilité limitée sous le droit luxembourgeois.

(6) Il a été décidé que ces transferts deviendront effectifs le jour du présent acte.

(7) Les résolutions prises dans la Résolution de la Société sont les suivantes:

«En vertu du Chapitre 2 de la Partie 13 de la Loi de 2006 sur les Sociétés, les gérants de la Société proposent que la résolution suivante soit passée en tant que résolution spéciale:

(a) avec effet au jour de passation du présent acte devant un notaire luxembourgeois, l'établissement principal et l'administration centrale de la Société sont transférés au Luxembourg mais que, nonobstant un tel transfert, la Société continuera à être une société constituée en Angleterre alors que pour le transfert de l'établissement principal et de l'administration centrale de la Société au Luxembourg la Société sera inscrite en tant que société à responsabilité limitée sous le droit luxembourgeois;

(b) a été constaté le rapport du conseil de gérance daté du 5 mai 2010 relatif à la valeur nette des avoirs de la Société, la conclusion de ce dernier étant reproduite ci-dessous;

*Conclusion:*

«Basé sur ce qui précède, rien ne nous est apparu qui nous permettrait de croire que la valeur nette des avoirs de la Société n'est pas au moins égale aux fonds propres de la Société qui s'élèvent à USD 19.550 (qui représente 14.931,90 euros au taux de change USD/EUR de 1,3093).»

Une copie de ce rapport restera annexée au présent acte.

(c) les gérants de la Société de tout moment sont chacun autorisés à accepter, exécuter et délivrer les documents et entreprendre toutes les actions qu'ils jugent nécessaires ou désirables pour permettre à la même chose d'être accomplis, y compris mais non limité à, acter les résolutions passées par l'associé unique et les statuts adoptés par cette résolution par acte notarié au Luxembourg;

(d) au moment où le transfert de l'établissement principal et de l'administration centrale au Luxembourg devient effectif sous les lois du Luxembourg:

(I) la Société est inscrite en tant que société à responsabilité limitée au Luxembourg sous le nom «GFI Group Services Lux Limited»;

(II) l'établissement principal de la Société est fixé à Luxembourg, au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

(III) la Société a un capital social émis de USD 20.000 représenté par 20.000 parts sociales ordinaires entièrement libérées ayant chacune une valeur nominale de \$1,00 et avec les droits et obligations tels que déterminés dans les statuts établis ci-dessous;

(IV) les dispositions indiquées ci-dessous sont approuvées et adoptées en tant que statuts de la Société en remplacement et à l'exclusion de tous les statuts existants de la Société:

## STATUTS

### Partie 1. Interprétation et responsabilité limitée

#### 1. Termes définis

1.1 Dans les présents Statuts, à moins que le contexte ne le prévoit autrement:

Statuts signifie les statuts de la Société en vigueur de temps à autre;

faillite inclut les procédures de faillites personnelles dans une juridiction autre que l'Angleterre et le Pays de Galles ou l'Irlande du Nord ayant des effets similaires à ceux de la faillite;

Conseil a la signification attribuée à ce terme dans la Partie 3 des présents Statuts;

Loi de 2006 signifie la Loi de 2006 sur les Sociétés (The Companies Act 2006);

président a la signification attribuée à ce terme à l'Article 18.2;

président de l'assemblée a la signification attribuée à ce terme à l'Article 54;

Jours Francs signifie (dans le contexte d'une période de préavis), cette période, à l'exclusion du jour de l'envoi ou envoi estimé de l'avis et du jour de réception ou de prise d'effet de cet avis;

Lois sur les Sociétés signifie les Lois sur les Sociétés (Companies Acts) (tel que défini à la section 2 de la Loi de 2006), dans la mesure où elles s'appliquent à la Société;

Société signifie GFI Group Services Lux Limited, une société constituée et immatriculée en Angleterre et Pays de Galles sous le numéro 7138453;

Conflit a la signification attribuée à ce terme à l'Article 21.2;

Conflit d'intérêt a la signification attribuée à ce terme à l'Article 21.1;

gérant ayant un conflit d'intérêt signifie un gérant qui a, ou qui pourrait avoir, un Conflit dans une situation engageant la Société, et qu'en conséquence sa voix ne peut pas être prise en compte en relation avec une résolution approuvant ce Conflit et qui ne peut être prise en compte pour le calcul du quorum de la réunion (ou une partie de cette réunion) lors de laquelle un vote doit avoir lieu sur cette résolution;

représentant de la société a la signification attribuée à ce terme à l'Article 61;

gérant signifie un gérant de la Société, et inclut toute personne occupant une fonction d'gérant, quelque soit son titre;

destinataire d'un dividende a la signification attribuée à ce terme à l'Article 45.2;

document inclut, sauf indication contraire, tout document envoyé ou transmis sous format électronique;

format électronique signifie un document ou une information envoyée ou transmise par des moyens électroniques (par exemple, par e-mail ou télécopie) ou toute autre moyen tant qu'il est sous format électronique (par exemple l'envoi d'un disque par la poste);

entièrement libéré, en relation avec une part sociale, signifie que la valeur nominale et toute prime devant être payées à la Société en relation avec cette part sociale ont été payées à la Société;

Etablissement Principal a la signification attribuée à ce terme l'Article 3.3;

format papier signifie un document ou une information envoyée ou transmise; sous format papier s'il est envoyé ou transmis sous ce format ou un format similaire lisible, et toutes références à format papier aurait la même signification;

détenteur, en relation avec les parts sociales, signifie la personne dont le nom est inscrit dans le registre des associés comme étant le détenteur des parts sociales ou, dans le cas d'une part sociale pour laquelle un warrant a été émis (et non annulée), la personne possédant ce warrant;

instrument signifie un document en format papier;

Loi signifie la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

associé signifie toute personne qui accepte de devenir, et qui est, un associé de la Société et dont le nom est inscrit dans son registre des associés;

Modèle de Statuts signifie le modèle de statuts pour les sociétés anonyme contenu à l'Annexe 1 des Règlements de Sociétés (Modèle de Statuts) de 2008 (Companies (Model Articles) Regulations 2008) (SI 2009/3229) telle que modifiée avant la date d'adoption des présents Statuts;

gérantgérant n'ayant pas de conflit d'intérêt signifie tout gérant qui n'est pas un gérant ayant un conflit d'intérêt;

résolution ordinaire signifie une résolution passée à la majorité simple des associés;

payé signifie payé ou mis en crédit;

participer, en relation avec une réunion de gérants, a la signification attribuée à ce terme à l'Article 17;

notification de la procuration a la signification attribuée à ce terme à l'Article 59.2;

adresse de notification de la procuration a la signification attribuée à ce terme à l'Article 60.1;

registre des associés signifie un registre des associés de la Société qui doit contenir les noms et adresses des associés, la date à laquelle chaque personne a été inscrite en tant qu'associé, la date à laquelle toute personne a cessé d'être un associé ainsi que le nombre de parts sociales qu'elle détient;

fondé de pouvoirs concerné a la signification attribuée à ce terme à l'Article 66.3.2. ou 67.2.1, selon le cas;

perte concernée a la signification attribuée à ce terme à l'Article 67.2.2;

représenté ou représentation d'un gérant signifie la représentation d'un gérant par un autre gérant par procuration;  
parts sociales signifie les parts sociales dans la Société;

résolution spéciale signifie une résolution passée à une majorité qui n'est pas inférieure à 75% des associés;

filiale signifie une société qui est une filiale d'une société holding si la société holding détient une majorité des droits de vote dans cette filiale, ou est un associé de cette filiale et a le droit de nommer et de révoquer une majorité de son conseil de gérance, ou est un associé de cette filiale et contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec les autres associés, une majorité des droits de vote dans cette filiale ou, si c'est une filiale d'une société qui est elle-même une filiale de cette autre société;

transfert ou transférant a la signification respectivement attribuée à ces termes à l'Article 38.1,

cessionnaire signifie une personne ayant droit à une part sociale à la suite du décès ou de la faillite d'un détenteur, ou de toute autre manière par opération de droit;

Royaume-Uni signifie la Grande Bretagne et l'Irlande du Nord; et

par écrit signifie la représentation ou la reproduction de mots, symboles ou toute autre information ayant une forme visible, par toute méthode ou par la combinaison de méthodes, qu'elle soit envoyée ou transmise sous format électronique ou autrement.

1.2 Dans les présents Statuts, les titres ne sont insérés que pour des raisons de commodité et ne doivent pas affecter la construction ni l'interprétation des présents Statuts.

1.3 Sauf indication expresse contraire, une référence aux statuts, à une disposition statutaire ou une loi subordonnée est une référence à ceux-ci dans la mesure où ils s'appliquent de temps à autre et inclut toutes lois, réglementations ou lois subordonnées de temps à autre promulguées dans ce contexte et toute modification ou nouvelle promulgation ou toutes lois, règlements ou lois subordonnées étant en vigueur au moment en question.

1.4 Toute phrase commençant par «y compris», «inclut», «en particulier» ou une expression similaire est illustrative et ne limite pas le sens des mots précédents ces termes.

1.5 Aucun règlement contenu dans une législation ou instrument légal ou toute autre loi subordonnée relative aux sociétés, y compris, mais non limité aux Modèles de Statuts, ne doivent s'appliquer à la Société, à l'exception de ce qui suit forment les statuts de la Société.

## Partie 2. Dispositions générales

**2. Dénomination.** La dénomination de la Société est GFI Group Services Lux Limited.

### 3. Loi applicable

3.1 La Société est une société anonyme au sens de la Loi de 2006. Les associés ont accepté, en adoptant les présents Statuts, que la Société soit, en plus d'être soumise à la Loi de 2006, également soumise aux lois luxembourgeoises, et en particulier à la Loi, étant entendu qu'aucune disposition des présents Statuts engageant la Société dans une action n'est valable si elle est en conflit avec toute disposition des Lois sur les Sociétés ou la Loi.

3.2 Le siège social de la Société est situé à Snowden Street, Londres, EC2A 2DQ.

3.3 L'administration centrale de la Société (l'«Administration Centrale») est établie à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Elle peut être transférée à l'intérieur de la municipalité de la ville de Luxembourg par simple résolution du Conseil de la Société. Elle peut également être transférée en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés de la manière requise pour la modification des statuts.

3.4 Des succursales, des filiales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par résolution du Conseil de la Société. Dans le cas où le Conseil de la Société estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire, de nature à compromettre l'activité de la Société avec son Administration Centrale ou la communication de ces bureaux et les personnes à l'étranger ont lieu ou sont imminents, l'Administration Centrale peut être provisoirement transférée à l'étranger jusqu'à cessation de ces circonstances extraordinaires.

**4. Objet.** L'objet de la Société est le suivant:

4.1 Détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou autres entités ou entreprises, de même que des droits de propriété intellectuelle de toute sorte, des marques, brevets ou tous autres droits similaires, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière de même que le transfert par la vente, l'échange ou de toute autre manière de toutes sortes de droits de propriété intellectuelle, parts sociales, obligations, certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières ou droits de toute espèce, y compris des participations dans des associations de personnes, ainsi que la détention, l'acquisition, la disposition, l'investissement de toute autre manière (dans), le dévelop-

pement, la licence ou sous-licence, tous brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de toute nature ou de toute origine de même que la détention, la gérance, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales dans toute juridiction.

4.2 Prêter généralement assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a des participations ou qui font partie du groupe de société auquel appartient la Société ou toute entité que la Société juge appropriée (y compris verticalement ou horizontalement), prendre toute mesure de contrôle, de gestion, de gérance et/ou de supervision et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

4.3 Effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières ou toutes autres opérations liées, directement ou indirectement, dans tous les domaines afin de faciliter l'accomplissement de ses objets.

4.4 Exercer les activités d'une société holding et coordonner la gérance, les finances et les activités des sociétés filiales de la Société, faire tous actes de loi et toute chose nécessaire ou appropriée pour exercer les activités d'une société holding et en particulier, exercer dans toutes ses succursales l'activité de société de management de services, agir en tant que dirigeant et diriger ou coordonner la gestion d'autres sociétés ou le fond de commerce ou les biens immobiliers de sociétés, de personnes privées, s'engager dans, ou fournir tous les services y relatifs tels qu'elle les juge appropriés et exercer ses pouvoirs d'associé contrôlant d'autres sociétés.

4.5 Acquérir, prendre en leasing, ou échanger ou acquérir de toute autre manière des biens meubles et immeubles de toute espèce et en particulier, des terrains, logements, des biens meubles et immeubles transmissibles par héritage, quelque soit le bail, qu'ils soient ou non grevés d'hypothèques ou de sûretés, et détenir ou vendre, développer, louer, aliéner, hypothéquer, grever de charge ou traiter de toute autre manière tout ou partie de ces terrains, logements ou biens meubles et immeubles transmissibles par héritage en contrepartie de tout paiement et selon tous termes jugés appropriés.

4.6 Acquérir, souscrire à ou acquérir de toute autre manière, et détenir ou traiter toutes parts sociales, obligations, certificats de créance ou valeurs mobilières de toute autre société.

4.7 Acheter ou acquérir de toute autre manière et s'engager dans tout ou partie des activités, de la clientèle, des biens, des actifs et passifs de toute personne, firme ou société, ou acquérir une participation dans, fusionner avec ou conclure tout programme de participation aux bénéficiaires, ou pour coopérer, ou en vue de limiter la concurrence, ou d'assister mutuellement d'autres personnes, firmes ou sociétés, donner et accepter en tant que contrepartie à tous actes ou toutes choses mentionnés ci-dessous ou propriétés acquises, des parts sociales, obligations, certificats de créances ou valeurs mobilières qui peuvent avoir été acceptés, et détenir et garder ou vendre, hypothéquer et traiter de toute autre manière toutes parts sociales, obligations, certificats de créance ou valeurs mobilières reçues.

4.8 Améliorer, gérer, faire fructifier, développer, échanger, louer en leasing ou hypothéquer, grever de charge, vendre, céder, mettre en compte, accorder des droits et privilèges en relation avec tout ou partie des biens et droits de la Société.

4.9 Vendre ou disposer autrement de tout ou n'importe quelle partie des activités, engagements, propriétés ou investissements de la Société, que ce soit en une seule ou en plusieurs fois, en contrepartie d'un paiement et selon les termes jugés appropriés.

4.10 Investir de toute manière l'argent de la Société qui n'est pas immédiatement exigible pour les besoins de son activité dans tous investissements ou valeurs mobilières et de telle manière jugée appropriée et disposer de, ou modifier ces investissements ou valeurs mobilières.

4.11 Régler toute propriété, avoirs ou droits acquis par la Société, régler toute dette, décharger la Société de toute obligation ou engagement, que ce soit en espèces ou par des parts sociales ayant ou non des droits privilégiés ou différés aux dividendes ou au rachat du capital ou autrement, ou par toute autre valeur mobilière que la Société peut émettre, ou une partie d'une manière et une partie de l'autre manière, et généralement selon les termes jugés appropriés.

4.12 Accepter le paiement de propriétés, avoirs, droits cédés ou traités de toute manière ou de tout service rendu par la Société, ou pour régler les dettes, ou décharger la Société de toute obligation ou engagement, que ce soit en espèces ou par des parts sociales, ayant ou non des droits privilégiés ou différés aux dividendes ou rachat du capital ou autrement, ou avec toute autre valeur mobilière, ou une partie d'une manière et une partie de l'autre manière, et généralement selon les termes jugés appropriés.

4.13 Avancer, déposer ou prêter des fonds, valeurs mobilières et propriétés aux personnes et selon les termes jugés appropriés et ce, dans la mesure permise par la loi.

4.14 Emprunter ou lever ou garantir le paiement de sommes d'une manière que la Société juge appropriée et en particulier émettre des certificats de créances, obligations sans garantie, obligations et valeurs mobilières de toutes espèces, qu'elles soient à terme ou non, rachetables ou non, et aliéner ou garantir ce qui précède par un contrat de trust ou autrement à partir des engagements de la Société ou de toute propriété ou droits, actuels ou futurs, de la Société (y compris, si jugé approprié, son capital non appelé) ou de toute autre manière, quelle qu'elle soit.

4.15 Garantir, assister ou aliéner, par une obligation personnelle ou en hypothéquant ou aliénant tout ou partie des engagements, propriétés et avoirs (actuels ou futurs) de la Société ou, au moyen de ces deux méthodes, l'exécution des obligations (y compris le rachat ou le paiement du principal, de l'intérêt sur la prime et du dividende sur toute valeur mobilière) de toute personne, firme ou société, et en particulier (sans préjudice des dispositions générales qui précèdent)

garantir et/ou donner (avec ou sans contrepartie) une garantie pour toutes dettes, obligations et engagements de toute société qui est au moment en question une société holding ou une filiale de la Société ou une autre filiale de la société holding ou une filiale de la Société ou une autre filiale de la société holding de la Société ou qui est autrement associée dans les activités de la Société.

4.16 Faire une demande en obtention de, acheter ou acquérir de toute autre manière et détenir, utiliser, développer, protéger, vendre, breveter ou disposer de toute autre manière des brevets, brevets d'invention, copyrights (droits d'auteur), logos, marques, procédés confidentiels, savoir-faire et inventions et toute participation dans ce qui précède.

4.17 Constituer, promouvoir, financer ou assister toute autre société ou association, que ce soit pour les besoins de l'acquisition de tout ou partie des engagements, propriétés et avoirs de la Société ou pour tout autre besoin tel que jugé approprié.

4.18 Tirer, faire, accepter, endosser, accorder des ristournes, négocier et émettre des lettres de change, billets à ordre, connaissance maritime (bill of lading) et tous autres instruments négociables ou transférables sous réserve des restrictions imposées par la loi applicable.

4.19 Agir en tant que dirigeant, consultant, superviseur et agent d'autres sociétés ou entreprises et fournir à ces autres sociétés ou entreprises des services de gestion, de conseil, des services techniques, d'achat, de vente et toute autre service, et conclure tout contrat ou accord nécessaires ou utiles en relation avec ce qui précède sous réserve de restrictions imposées par la loi applicable.

4.20 Etablir des agences et succursales et nommer des agents et autres personnes pour aider à la conduite et à l'extension des activités de la Société et l'organiser et l'interrompre.

4.21 Accorder des avantages ou des bonus aux gérants ou toute autre personne qui sont ou ont été engagées dans la Société.

4.22 Etablir, selon des termes jugés appropriés, un programme ou des programmes pour ou en relation avec l'achat ou la souscription de toutes parts sociales entièrement libérées dans le capital de la Société par des représentants (trustees) de, ou autrement au profit d'employés de la Société ou de ses sociétés filiales ou affiliées.

4.23 Assigner tout bien personnel ou immobilier, droits ou participations acquis ou appartenant à la Société à toute personne ou société pour le compte ou au profit de la Société, et avec ou sans trust déclaré en faveur de la Société.

4.24 Conclure tout contrat avec un gouvernement ou une autorité (suprême, municipal, local ou autrement), ou toute entité, société ou personne qui faciliteront l'accomplissement des objets de la Société, ou l'un d'eux, et obtenir de ce gouvernement, autorité, entité, société ou personne, une charte, un contrat, un décret, un droit, un privilège et des concessions que la Société juge souhaitable et effectuer, exercer et respecter ces chartes, contrats, décrets, droits, privilèges et concessions.

4.25 Régler tous les coûts, frais et dépenses encourus pour la promotion et l'établissement de la Société ou que la Société considère préalables à la promotion et à l'établissement et émettre et régler à partir des fonds de la Société toutes charges ou frais de courtage y relatifs, entièrement ou partiellement libérés.

4.26 Rémunérer, en espèces ou en allouant des parts sociales ou valeurs mobilières de la Société étant entièrement libérées ou autrement, toute personne ou société pour services rendus ou à rendre à la Société dans la conduite ou la gestion de ses activités, pour placer ou aider à placer ou garantir le placement de toute part sociale du capital de la Société, ou tout certificat de créances ou autres valeurs mobilières de la Société au moment ou au cours de la constitution ou de la promotion de la Société.

4.27 Distribuer, en espèces ou autrement tel que décidé, tout avoir de la Société parmi ses associés et en particulier, les parts sociales, certificats de créance ou autres valeurs mobilières de toute société appartenant à la Société ou que la Société a le droit de posséder.

4.28 Faire immatriculer la Société n'importe où dans le monde.

4.29 Gérer et exercer toute autre activité que la Société semble capable d'exercer convenablement en relation avec un de ses objets ou qui pourrait, directement ou indirectement, accroître la valeur ou faciliter la réalisation ou rentabiliser un bien ou un droit de la Société.

4.30 Faire toutes ou l'une des choses ci-dessus dans toute région du monde, seule ou conjointement avec d'autres, et en tant qu'agents principaux, agents, contractuels, courtiers (factors), représentants (trustee) ou autrement ou par l'intermédiaire d'agents, contractuels, courtiers (factors), représentants (trustee) ou autrement.

4.31 Dans la mesure où le droit du Royaume-Uni et du Luxembourg le permet, prêter assistance financière pour les besoins de, ou en relation avec l'achat ou la souscription de parts sociales dans la Société ou la société holding de la Société au moment en question et prêter cette assistance par quelque moyen que ce soit permis par le droit du Royaume-Uni et du Luxembourg.

Le mot "société" dans la présente clause, sauf lorsqu'il fait référence à la Société, et lorsque le contexte le prévoit, inclut toute association de personnes ou autre groupe de personnes, sous la forme constituée en société ou non, domiciliée ou immatriculée au Royaume Uni ou ailleurs dans le monde la construction de cette clause prévoit que les objets indiqués dans chacun des sous-paragraphes qui précèdent sont, sauf indication contraire expresse dans ce même paragraphe, à considérer comme des objets indépendants et par conséquent, ne doivent en aucun cas être limités ou restreints par référence à ou déduction des termes de tout autre sous-paragraphe ou la dénomination de la Société mais peuvent

être mis en oeuvre d'une manière extensive et construits au sens large comme si chacun définissait les objets d'une société distincte et séparée.

A condition toujours que les dispositions de la présente clause soient soumises au fait que la Société obtienne, lorsque c'est nécessaire pour l'accomplissement de ses objets, les licences, autorisations ou pouvoirs requis par la loi applicable.

**5. Capital social.** La Société a un capital social émis de vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 20.000) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1,00) chacune étant entièrement libérée. Le capital social émis peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi de 2006 et de la Loi.

**6. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée mais peut être dissoute et liquidée par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés sous réserve de, et conformément à la loi du Royaume-Uni et du Luxembourg. La Société ne sera pas dissoute pour le seul motif uniquement à la suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

#### **7. Date de référence de l'année sociale**

7.1 La première date de référence de l'année sociale de la Société commence le 27 janvier 2010 et se termine le 31 décembre 2010.

7.2 La date de référence de l'année sociale de la Société pour toutes les années suivantes commencera le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de chaque année.

**8. Dissolution / Liquidation.** La Société peut être dissoute et liquidée sous réserve de, et conformément aux lois du Royaume-Uni et du Luxembourg.

### **Partie 3. Gérants, pouvoirs et responsabilités des gérants**

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui peuvent mais ne doivent pas être associés. Si plus d'un gérant est nommé, la Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil») nommé comme organe collégial par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés. Le Conseil sera composé du nombre de membres du Conseil déterminé par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés (sauf pendant la période entre une ou plusieurs démissions et nouvelles nominations subséquentes). L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peuvent décider de nommer des gérants de deux classes différentes, étant les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants sera dûment portée au procès-verbal de la réunion concernée et les gérants identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

**9. Pouvoirs généraux des gérants.** Sous réserve des Statuts et des dispositions applicables au moment en question des Lois sur les Sociétés et de la Loi, les gérants sont responsables de la gestion des activités de la Société, et ils peuvent à cette fin exercer tous les pouvoirs de la Société (y compris sans limitation de tous les actes de disposition et de gérance tombant dans les objets de la Société).

**10. Pouvoirs de signature.** La Société sera engagée par la signature individuelle, dans le cas d'un gérant unique, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux gérants, étant entendu toutefois que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérant (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe de deux gérants, l'un d'eux devant toujours être un gérant de classe A (y compris par voie de représentation). Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la signature individuelle de toute personne ou personnes à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par un des gérants, l'un d'eux devant toujours être un gérant de classe A (y compris par voie de représentation (ou, dans le cas où un document requiert la signature comme un acte, deux gérants (dont l'un doit toujours être un gérant de classe A) ou, sous réserve d'une délégation spéciale du conseil, tout gérant de classe A et le secrétaire ou tout gérant de classe A en présence d'un témoin qui certifie sa signature).

Le présent Article 10 est soumis aux dispositions de la Loi de 2006.

**11. Modifications statutaires.** Les Statuts de la Société peuvent être modifiés conformément aux dispositions de la Loi de 2006 et de la Loi.

#### **12. Pouvoir de délégation des gérants**

12.1 Sous réserve des Statuts et de la Loi, les gérants peuvent déléguer n'importe quel pouvoir qui lui a été conféré en vertu des Statuts ou de la Loi de 2006 et la Loi:

12.1.1 à une personne ou un comité;

12.1.2 par tout moyen (y compris par procuration);

12.1.3 dans la mesure;

12.1.4 en relation avec les matières et les juridictions: et

12.1.5 selon les termes et conditions;

qu'ils jugent appropriés.

12.2 Si les gérants le décident, une telle délégation peut permettre une sous-délégation des pouvoirs des gérants par toute personne à qui ils ont été conférés.

12.3 Les gérants peuvent révoquer toute délégation, entièrement ou partiellement, ou modifier ses termes et conditions.

### **13. Comités**

13.1 Les comités auxquels les gérants ont délégué un de leurs pouvoirs doivent suivre les procédures basées, dans la mesure où elles sont applicables, sur les dispositions des Statuts qui régissent la prise de décisions des gérants.

13.2 Les gérants peuvent établir les règles à suivre par tout ou certains comités qui prévaudront par rapport aux règles prévues dans les Statuts si elles sont divergentes.

13.3 Lorsqu'une disposition des Statuts se réfère à l'exercice d'un pouvoir d'une autorité ou d'une décision par les gérants et que ce pouvoir, cette autorité ou cette décision a été déléguée par les gérants à un comité, cette disposition sera interprétée comme autorisant l'exercice du pouvoir, de l'autorité ou de la décision par ce comité.

## **Prise des décisions des gérants**

### **14. Prise de décisions collectives**

14.1 La règle générale relative à la prise de décision des gérants est que toute décision des gérants doit être prise à la majorité simple des gérants présents ou représentés à une réunion ou à l'unanimité pour les résolutions écrites conformément à l'Article 15 (Résolutions écrites des gérants). Toutefois, dans les cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), les résolutions du Conseil ne pourront être valablement prises que si elles sont approuvées à la majorité simple des gérants présents ou représentés, comprenant au moins un gérant de classe A (qui peut être représenté).

14.2 Si:

14.2.1 la Société n'a qu'un seul gérant au moment en question, et

14.2.2 aucune disposition des Statuts ou de la Loi de 2006 ou de la Loi n'exige qu'elle ait plus d'un gérant,

la règle générale ne s'applique pas et le gérant peut (pour aussi longtemps qu'il reste le gérant unique) prendre des décisions sans tenir compte des dispositions des Statuts relatives à la prise de décision des gérants.

14.3 Sous réserve des Statuts, de la Loi de 2006 et de la Loi, chaque gérant prenant part à une réunion des gérants a droit à une voix.

### **15. Résolutions écrites des gérants**

15.1 Tout gérant peut proposer une résolution écrite des gérants moyennant l'envoi d'un avis écrit de la proposition de résolution à chacun des autres gérants.

15.2 Si la Société a nommé un secrétaire, il devra proposer une résolution écrite des gérants si un gérant le demande en envoyant un avis écrit à chacun des autres gérants.

15.3 L'avis de la résolution écrite des gérants doit contenir:

15.3.1 la résolution proposée; et

15.3.2 la date à laquelle il est proposé que les gérants l'adopte.

15.4 Une proposition de résolution écrite des gérants est adoptée lorsque tous les gérants ont signé une ou plusieurs copies de cette résolution.

15.5 Une fois la résolution écrite des gérants adoptée, celle-ci sera considérée comme si elle avait été une décision prise lors d'une réunion des gérants conformément aux Statuts.

### **16. Convocation d'une réunion des gérants**

16.1 Tout gérant peut convoquer une réunion des gérants en envoyant à chacun des autres gérants un avis de convocation écrit, qu'il soit ou non absent de Grande Bretagne ou en autorisant et en donnant instruction au secrétaire (le cas échéant) à envoyer cet avis.

16.2 L'avis de convocation à une réunion des gérants doit contenir:

16.2.1 la date et l'heure proposées;

16.2.2 le lieu où elle doit être tenue;

16.2.3 s'il est prévu que les gérants participent à cette réunion ne se trouvent pas au même endroit, une proposition quant à la manière de communiquer entre eux durant la réunion.

16.3 Sous réserve de l'Article 16.4, l'avis de convocation doit être remis à chaque gérant par écrit, y compris par lettre, télex, email ou télécopie ou tout autre moyen électronique approprié.

16.4 L'avis de convocation n'a pas besoin d'être envoyé si tous les gérants sont présents ou représentés à la réunion concernée ou aux gérants qui ont renoncé à leur droit à recevoir un avis de convocation, en notifiant leur accord par écrit à la Société avant la date de tenue de la réunion, que ce soit en original, par télégramme, télex, télécopie, email ou tout autre moyen de communication approprié.

## 17. Participation aux réunions des gérants

17.1 Sous réserve des Statuts, les gérants peuvent participer à une réunion des gérants ou à une partie d'une réunion des gérants lorsque:

17.1.1 la réunion a été convoquée et tenue conformément aux Statuts et à la Loi; et

17.1.2 ils peuvent communiquer entre eux des informations ou des opinions qu'ils ont sur un point particulier de l'ordre du jour.

17.2 Pour déterminer si les gérants participent à une réunion des gérants, il ne doit pas être tenu compte du lieu où ils se trouvent ni de la manière selon laquelle ils communiquent entre eux.

17.3 Tout gérant peut agir lors d'une réunion du Conseil en donnant une procuration à un autre gérant pour le représenter à cette réunion. Un gérant peut représenter plus d'un des autres gérants (à condition qu'au moins deux (2) gérants soient toujours présents en personne ou par téléphone).

## 18. Présidence des réunions des gérants

18.1 Les gérants peuvent nommer un gérant pour présider leurs réunions.

18.2 La personne ainsi nommée au moment en question est désignée comme étant le président.

18.3 Les gérants peuvent mettre fin au mandat du président à tout moment.

18.4 Si le président n'est pas présent dans les dix minutes qui suivent l'heure à laquelle la réunion devait commencer, les gérants présents doivent nommer un des leurs pour en assurer la présidence.

**19. Absence de voix prépondérante.** Si le nombre de voix pour et contre une proposition lors d'une réunion des gérants est identique, ni le président, ni aucun autre gérant n'aura de voix prépondérante.

## 20. Quorum.

20.1 Si le quorum n'est pas atteint lors d'une réunion des gérants, il ne pourra être délibéré sur aucune proposition autre qu'une proposition de convocation d'une nouvelle réunion.

20.2 Le quorum pour tous les points de l'ordre du jour de la réunion est la majorité simple des gérants en fonction n'ayant pas de conflit d'intérêt étant présents ou représentés, à condition qu'au moins deux gérants soient toujours présents, et à condition que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), au moins un (1) gérant de classe A est présent ou représenté. Si, et aussi longtemps qu'il n'y a qu'un seul gérant, il peut exercer tous les pouvoirs et autorités que les Statuts confèrent aux gérants et en conséquence, le quorum pour les points de l'ordre du jour sera dans ces circonstances de un (1).

20.3 Pour les besoins d'une réunion (ou d'une partie d'une réunion) tenue conformément à l'Article 21 (Conflits d'intérêts des gérants) en vue d'autoriser un Conflit, s'il n'y a qu'un seul gérant n'ayant pas de conflit d'intérêt en fonction en plus des gérant(s) ayant un conflit d'intérêt, le quorum de cette réunion (ou partie d'une réunion) sera d'un gérant n'ayant pas de conflit d'intérêt.

## 21. Conflits d'intérêts des gérants

21.1 Pour les besoins du présent Article 21, un conflit d'intérêt inclut un conflit d'intérêts et de devoir et un conflit de devoirs, et intérêt inclut à la fois les intérêts directs et indirects.

21.2 Les gérants peuvent, conformément aux exigences prévues dans le présent Article 21, autoriser tout problème qui leur est proposé par tout gérant qui impliquerait, s'il n'y était pas autorisé, qu'un gérant violant son devoir sous la section 175 de la Loi de 2006, d'éviter les conflits d'intérêt (ce problème étant désigné par la suite comme Conflit).

21.3 Un gérant qui demande une autorisation en relation avec un Conflit doit déclarer aux autres gérants la nature et l'étendue de son intérêt dans un Conflit le plus tôt possible. Le gérant doit fournir aux autres gérants les détails de l'affaire en question qui sont nécessaires pour que les autres gérants décident de la manière dont le Conflit doit être traité de même que toute autre information que les autres gérants peuvent demander.

21.4 Toute autorisation en vertu du présent Article 21 prendra effet uniquement si:

21.4.1 l'affaire en question aura été proposée par un gérant pour délibération à une réunion des gérants de la même façon que n'importe quelle autre affaire en vertu des dispositions des présents Statuts ou de toute autre manière que les gérants pourront décider;

21.4.2 toutes les exigences du quorum pour une réunion des gérants à laquelle une affaire doit être délibérée sont respectées sans compter le gérant en question et tout autre(s) gérant(s) ayant un conflit d'intérêt; et

21.4.3 l'affaire a été acceptée sans que le gérant et tout autre(s) gérant(s) n'ait pris part au vote ou aurait été acceptée si leurs voix n'avaient pas été prises en compte.

21.5 Toute autorisation d'un Conflit en vertu du présent Article 21 peut (au moment de l'octroi de l'autorisation ou par la suite):

21.5.1 être étendue à un conflit d'intérêt existant ou potentiel dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'il surgisse à la suite du Conflit ainsi autorisé;

21.5.2 être soumis aux termes et à la durée, ou imposer les limites ou conditions que les gérants peuvent déterminer; ou

21.5.3 être terminée ou modifiée par les gérants à tout moment.

Ceci n'affectera aucune chose faite par le gérant avant que l'autorisation ait pris fin ou ait été modifiée.

21.6 En autorisant un Conflit, les gérants peuvent décider (que ce soit au moment de l'octroi de l'autorisation ou par la suite) que si un gérant a obtenu une information dans le contexte de son Conflit, autrement qu'en sa qualité de gérant de la Société et pour laquelle il a un devoir de confidentialité à l'égard d'une autre personne, cet gérant ne doit pas:

21.6.1 dévoiler cette information aux gérants ou à tout dirigeant, ou autre fondé de pouvoir ou employé de la Société; ou

21.6.2 utiliser cette information dans l'exercice de ses fonctions de gérant, auquel cas il accroîtrait le manque de confiance.

21.7 Lorsque les gérants autorisent un Conflit, ils peuvent, sans limitation (que ce soit au moment de l'octroi de l'autorisation ou par la suite), faire en sorte que le gérant:

21.7.1 soit exclu des discussions (lors des réunions des gérants ou ailleurs) relatives au Conflit;

21.7.2 ne reçoive pas les documents ou autres informations relatifs au Conflit;

21.7.3 puisse ou ne puisse pas voter (ou puisse ou ne puisse pas être compté dans le quorum) lors des réunions des gérants à venir en relation avec une résolution relative au Conflit.

21.8 Lorsque les gérants autorisent un Conflit:

21.8.1 le gérant est tenu de se comporter lui-même conformément aux termes, limites et /ou conditions imposés par les gérants en relation avec ce Conflit;

21.8.2 le gérant ne devra pas enfreindre ses obligations envers la Société en vertu de la loi applicable et y compris, sans limitation, les sections 171 à 177 de la Loi de 2006 à condition qu'il agisse conformément aux termes, limites et/ou conditions (le cas échéant) imposés par les gérants en relation avec cette autorisation.

21.9 Il n'est pas exigé d'un gérant, du fait de sa fonction de gérant (ou du fait de sa relation fiduciaire établie en raison de sa fonction de gérant), de rendre compte à la Société de ses rémunérations, bénéfiques ou tous autres avantages qu'il reçoit en raison de sa fonction de dirigeant ou autre fondé de pouvoir ou employé des filiales de la Société ou de toute autre entité dans laquelle la Société a un intérêt ou de laquelle il est issu ou dans le cadre d'une relation impliquant un Conflit ayant été autorisé par les gérants ou par la Société ou assemblée générale (dans les deux cas, sous réserve de tous termes, limitations ou conditions se rattachant à cette autorisation) et il ne pourra pas être passé outre à un contrat pour ces motifs et le fait de percevoir une telle rémunération ou autres avantages ne constituent pas un manquement à ses devoirs en vertu de la section 176 de la Loi de 2006.

21.10 Sous réserve des dispositions applicables au moment en question des lois sur les Sociétés, de la Loi, et de tous termes, limitations et/ou conditions imposés par les gérants conformément à l'Article 21.5.2, et à condition qu'il ait fait part aux gérants de la nature et de l'étendue de son intérêt en vertu des Lois sur les Sociétés, un gérant, nonobstant sa fonction:

21.10.1 peut être partie, ou prendre part de toute autre manière, à un contrat, une transaction ou un arrangement avec la Société ou dans lequel/laquelle la Société a une participation;

21.10.2 doit être compté pour les besoins du vote et du quorum pour toutes les décisions relatives à une transaction ou un arrangement avec la Société existant ou proposé, dans lesquelles il a un quelconque intérêt direct ou indirect;

21.10.3 peut agir lui-même ou par l'intermédiaire de sa société en toute capacité professionnelle pour la Société (autrement qu'en tant que commissaire) et lui-même ou sa société pourront percevoir une rémunération pour les services rendus comme s'il n'était pas gérant;

21.10.4 peut être un dirigeant ou un autre fondé de pouvoir, être employé ou être partie à tout contrat, transaction ou arrangement, prendre une participation de toute autre manière dans toute entité promue par la Société ou dans laquelle la Société a une quelconque participation;

21.10.5 ne doit pas, en raison de sa fonction, rendre compte à la Société de tout avantage perçu dans le cadre de sa fonction, de son statut d'employé ou d'un contrat, transaction ou arrangement ou de toute participation dans une telle participation ou avantage, et la perception d'une telle rémunération ou avantage ne constitue pas un manquement à ses devoirs en vertu de la section 176 de la Loi de 2006.

21.11 Pour les besoins du présent Article 21, les références aux propositions de décisions et aux procédures de prises de décision incluent toute réunion des gérants ou une partie d'une réunion des gérants.

21.12 Sous réserve de l'Article 21.13 ci-dessous, si une question est soulevée lors d'une réunion des gérants ou d'un comité de gérants, quant au droit d'un gérant à prendre part à une réunion (ou une partie de la réunion) pour les besoins du vote et du calcul du quorum, cette question peut, avant la fin de la réunion, être adressé au président dont la décision concernant un gérant, qui n'est pas le président, est souveraine.

21.13 Si une question quant au droit de prendre part à une réunion (ou une partie de la réunion) est soulevée en relation avec le président, la décision est prise par les gérants lors de cette réunion, et dans ce cadre, le président n'est pas compté pour le vote ou le calcul du quorum, de cette réunion (ou partie de réunion).

## 22. Registre des décisions

22.1 Les gérants doivent s'assurer que la Société tient à son siège social et à l'Administration Centrale, pendant une durée d'au moins dix ans à compter de la date de la décision intervenue, un registre de toutes les décisions prises à l'unanimité ou à la majorité des gérants.

22.2 Lorsque les décisions des gérants sont prises par voie électronique, ces décisions doivent être gardées par les gérants sous forme permanente et lisible à l'oeil nu.

## Nomination et cessation des fonctions des gérants

**23. Nombre de gérants.** Sauf décision contraire lors d'une résolution ordinaire, le nombre de gérant n'est pas soumis à un nombre maximum mais ne doit pas être inférieur à un.

## 24. Procédures de nomination des gérants

24.1 Les gérants sont nommés par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui détermine le terme de leur mandat. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont, sous réserve de la Loi de 2006, nommés pour une durée indéterminée. Les gérants sont rééligibles.

24.2 Toute personne qui souhaite occuper la fonction de gérant, et qui est éligible en vertu de la loi, peut être nommé gérant par résolution ordinaire des associés conformément à l'Article 24.1.

24.3 Dans tous les cas, si suite à un décès ou une faillite, la Société n'a plus d'associés ou de gérants, le(s) cessionnaire(s) du dernier associé décédé ou en faillite (le cas échéant) aura le droit de nommer, moyennant un avis écrit, une personne (y compris un cessionnaire étant un individu) désireux d'agir, et étant éligible à la fonction de gérant.

## 25. Cessation du mandat de gérant

25.1 Un gérant peut être révoqué lors d'une assemblée des associés avec ou sans motif par résolution ordinaire, sous réserve de, et conformément à la Loi de 2006. Une personne cesse d'être gérant aussi tôt que:

25.1.1 cette personne cesse d'être un gérant en vertu de toute disposition de la Loi de 2006 ou de la Loi ou si la loi l'en empêche;

25.1.2 si elle fait l'objet d'une procédure de faillite;

25.1.3 si un arrangement est conclu avec les créanciers de cette personne généralement en vue de régler les dettes de cette personne et que la Société décide de mettre un terme à sa fonction;

25.1.4 si un médecin reconnu qui traite cette personne remet à la Société un avis écrit établissant que cette personne est incapable physiquement ou mentalement d'occuper le poste de gérant et que cet état dure plus de trois mois;

25.1.5 à la suite de sa maladie mentale, un tribunal rédige une ordonnance qui l'empêche personnellement d'exercer entièrement ou partiellement les pouvoirs et les droits que cette aurait pu avoir autrement; ou

25.1.6 la Société reçoit un avis de la part d'un gérant spécifiant qu'il démissionne et la démission a pris effet selon les termes y indiqués.

## 26. Rémunération des gérants

26.1 Les gérants doivent fournir à la Société tous les services que les gérants détermineront.

26.2 Les gérants peuvent percevoir une rémunération pour leurs services rendus à la Société telle que les gérants détermineront par une résolution ordinaire des associés.

26.3 Les gérants peuvent percevoir une rémunération pour tout autre service rendu à la Société telle que les gérants détermineront.

26.4 Sous réserve des Statuts, la rémunération d'un gérant peut:

26.4.1 revêtir n'importe quelle forme, et

26.4.2 inclure un arrangement en relation avec le paiement d'une retraite, d'une prime, d'une indemnité, d'une allocation décès, maladie ou incapacité pour ou en relation avec cet gérant.

26.5 Sauf décision contraire conformément à l'Article 26.2 et 26.3, la rémunération des gérants est calculée sur une base journalière.

## 27. Dépenses des gérants

27.1 La Société peut avancer toutes dépenses raisonnablement encourues par les gérants ou le secrétaire (le cas échéant) dans le cadre de leur participation aux:

27.1.1 réunions des gérants ou comités de gérants;

27.1.2 assemblées générales;

27.1.3 assemblées séparées des détenteurs de classes de parts sociales ou certificats de créances de la Société;

ou autrement dans le cadre de l'exercice de leurs pouvoirs ou pour la décharge de leurs responsabilités à l'égard de la Société.

## Secrétaire

**28. Nomination et révocation du secrétaire.** Les gérants peuvent nommer toute personne désireuse d'agir en tant que secrétaire selon les termes, en contrepartie de toute rémunération et selon les conditions qu'ils jugent appropriées et révoquer de temps à autre cette personne et, si les gérants le décident, nommer un remplaçant, dans chaque cas sur décision des gérants. Les gérants déterminent, dans les limites de la Loi de 2006 et de la Loi, les pouvoirs et les obligations du secrétaire.

## Partie 4. Parts sociales et distributions

### Parts sociales

**29. Distribution des bénéfices.** Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une part des avoirs et des bénéfices de la Société au prorata du nombre de parts sociales en circulation. Sous réserve de la législation du Royaume-Uni et du Luxembourg, toute prime d'émission disponible est librement distribuable.

**30. Co-détenteurs.** Les parts sociales de la Société sont indivisibles puisqu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-détenteurs doivent nommer une seule personne pour les représenter à l'égard de la Société.

**31. Registre des associés.** Un registre des associés sera tenu à la fois au siège social de la Société et à l'Administration Centrale de la Société conformément à la Loi de 2006 et à la Loi.

**32. Répartition du capital social.** La Société peut, par résolution spéciale de ses associés, et sous réserve des exigences de la Loi de 2006 et de la Loi, adoptée de la manière requise pour la modification et la refonte des Statuts:

(i) consolider et diviser tout ou partie de son capital social en parts sociales d'un montant plus élevé que les parts sociales existantes; ou

(ii) subdiviser ses parts sociales existantes, ou une partie d'entre elles, en parts sociales d'un montant inférieur à celui qui est fixé par les Statuts, sous réserve d'un minimum prévu par la Loi de 2006 ou la Loi.

**33. Pouvoir d'émettre différentes classes de parts sociales.** Sous réserve des présents Statuts, mais sans préjudice des droits attachés aux parts sociales existantes, la Société peut émettre des parts sociales jouissant des mêmes droits ou restrictions déterminés par une résolution ordinaire.

### 34. Modification des droits des classes de parts sociales

34.1 Lorsque le capital de la Société est divisé en différentes classes de parts sociales, les droits spécifiques attachés à une classe de parts sociales peuvent être modifiés ou abrogés uniquement si la Société est en activité ou si elle envisage une liquidation, avec le consentement des détenteurs des parts sociales émises dans cette classe conformément à l'Article 34.2 ci-dessous (sous réserve de la Loi).

34.2 Sous réserve de la Loi, l'accord des détenteurs d'une classe de parts sociales peut être donné par:

34.2.1 une résolution spéciale prise lors d'une assemblée générale séparée des détenteurs de parts sociales émises dans cette classe; ou

34.2.2 une résolution écrite, sous quelque forme que ce soit, signée par ou pour le compte de détenteurs des trois-quarts de la valeur nominale des parts sociales émises dans cette classe;

34.2.3 sous toute autre forme prévue par la loi applicable.

Toutes les dispositions des présents Statuts, de la Loi de 2006 et de la Loi relatives aux assemblées générales de la Société s'appliquent à toutes ces assemblées (sous réserve de toute modification jugée nécessaire pour que ces dispositions deviennent effectives).

**35. Société engagée uniquement pour des participations absolues.** Sauf disposition contraire de la loi, la Société ne reconnaît aucune personne qui détient des parts sociales pour le compte d'un trust, et sauf si la loi ou les Statuts l'exigent, la Société n'est pas liée par, ni ne reconnaît une participation dans une part sociale autre que la propriété absolue du détenteur de cette part sociale et de tous les droits y attachés.

### 36. Certificats de parts sociales

36.1 La Société peut émettre à chaque associé, sans frais, un ou plusieurs certificats en relation avec les parts sociales que cet associé détient.

36.2 Chaque certificat doit indiquer:

36.2.1 le nombre de parts sociales et la classe pour lesquels il est émis;

36.2.2 la valeur nominale de ces parts sociales;

36.2.3 dans quelle proportion ces parts sociales ont été libérées; et

36.2.4 les numéros attribués à ces parts sociales.

36.3 Aucun certificat ne peut être émis en relation avec des parts sociales de plus d'une classe.

36.4 Si une part sociale est détenue par plus d'une personne, un seul certificat ne pourra être émis en relation avec cette part sociale.

36.5 Les certificats doivent:

36.5.1 comporter le sceau de la Société, ou

36.5.2 être signés de toute autre manière telle que prévue par la Loi de 2006 et la Loi.

### **37. Remplacement des certificats de parts sociales**

37.1 Si un certificat émis en relation avec une part sociale d'un associé est:

37.1.1 endommagé ou abîmé, ou

37.1.2 déclaré perdu, volé ou détruit,

cet associé pourra recevoir un certificat en remplacement portant sur les mêmes parts sociales.

37.2 Un associé qui reçoit un certificat de remplacement:

37.2.1 peut, au même moment, recevoir un seul certificat ou des certificats séparés;

37.2.2 doit retourner le certificat qui doit être remplacé à la Société lorsque celui-ci est endommagé ou abîmé; et

37.2.3 doit respecter les conditions prévues par les gérants quant à la présentation de la preuve, et au paiement de frais raisonnablement encourus.

### **38. Transfert de parts sociales - Généralités**

38.1 Dans les présents Statuts, une référence à transfert ou transférant des parts sociales inclut tout transfert, cession, disposition ou transfert, cession ou disposition proposé ou envisagé:

38.1.1 de toute part sociale ou parts sociales de la Société; ou

38.1.2 de toute participation de toute sorte dans une part sociale ou des parts sociales de la Société; ou

38.1.3 de tout droit à recevoir ou souscrire une part sociale ou des parts sociales de la Société.

38.2 Les transferts de parts sociales sont soumis aux dispositions des Statuts, de la Loi de 2006 et de la Loi.

38.3 Les gérants ne doivent pas inscrire un transfert d'une part sociale ou d'un intérêt dans une part sociale si ce transfert n'est pas autorisé par l'Article 39 (Transferts Non Autorisés).

38.4 Si les gérants refusent d'inscrire le transfert d'une part sociale, ils doivent, le plus tôt possible, mais dans tous les cas dans les deux mois à compter de la date de remise du transfert à la Société, envoyer au cessionnaire un avis de même que les raisons de leur refus.

38.5 Une obligation de transfert d'une part sociale en vertu des présents Statuts est censée être une obligation de transfert de la totalité de l'intérêt économique et juridique dans cette part sociale, libre de toute sûreté, gage ou autre nantissement.

38.6 Les parts sociales peuvent être transférées par le biais d'un instrument de transfert, sous toute forme standard ou toute autre forme approuvée par les gérants, signé par ou pour le compte du cédant et (si une des parts sociales est partiellement libérée) le cessionnaire.

38.7 Il ne sera facturé aucun frais pour l'inscription d'un instrument de transfert ou de tout autre document relatif à ou affectant le droit à une part sociale.

38.8 La Société peut garder un instrument de transfert ayant fait l'objet d'une inscription.

38.9 Sous réserve de la loi applicable, le cédant est censé rester le détenteur d'une part sociale jusqu'à ce que le nom du cessionnaire soit porté au registre des associés comme étant son détenteur.

**39. Transferts Non Autorisés.** Nonobstant toute autre disposition des présents Statuts, aucun transfert de parts sociales ne devra être inscrit s'il est fait à une personne mineure, un failli, un curateur d'une faillite ou à un incapable de discernement.

### **40. Transmission de parts sociales**

40.1 Si le droit à une part sociale est cédé à un cessionnaire, la Société ne peut reconnaître que ce cessionnaire comme le bénéficiaire de cette part sociale.

40.2 Aucune disposition des présents Statuts ne libère la propriété d'un associé décédé concernant une part sociale détenue seulement ou conjointement par cet associé.

40.3 Un cessionnaire qui produit une preuve de son droit aux parts sociales telle que les gérants peuvent raisonnablement demander:

40.3.1 peut, sous réserve des Statuts, choisir, soit de devenir le détenteur de ces parts sociales, soit de les transférer à une autre personne, et

40.3.2 sous réserve des Statuts, et tout transfert de parts sociales en instance à une autre personne, a les mêmes droits que le détenteur avait.

40.4 Mais, sous réserve de l'Article 24.3 (Procédure de nomination des gérants) et des dispositions de la Loi de 2006 et de la Loi, les cessionnaires n'ont pas le droit de participer ou de voter à une assemblée générale, ou approuver une proposition de résolution écrite en relation avec les parts sociales sur lesquelles elles ont un droit à la suite du décès, de la faillite, d'un autre événement du détenteur, à moins qu'ils ne deviennent détenteurs de ces parts sociales.

#### **41. Exercice des droits des cessionnaires**

41.1 Les cessionnaires qui souhaitent devenir les détenteurs de parts sociales sur lesquelles ils ont reçu un droit doivent notifier ce souhait à la Société.

41.2 Si un cessionnaire souhaite transférer une part sociale à une autre personne, ce cessionnaire doit signer un instrument de transfert à cet effet.

41.3 Tout transfert effectué ou signé en vertu de cet Article doit être considéré comme s'il avait été effectué ou signé par la personne de laquelle les droits du cessionnaire proviennent et comme si l'événement ayant donné lieu à la transmission n'était pas survenu.

**42. Cessionnaires liés par les avis.** Si un avis est envoyé à un associé concernant des parts sociales et qu'un cessionnaire a un droit sur ces parts sociales, le cessionnaire sera lié par cet avis si celui-ci a été envoyé à l'associé avant que le nom du cessionnaire ou le nom de toute personne nommée en vertu de l'Article 40.3 (Transmission de Part Sociales) ait été inscrit dans le registre des associés.

#### Dividendes et autres distributions

#### **43. Procédure de déclaration des dividendes**

43.1 La Société peut déclarer des dividendes par voie de résolution ordinaire.

43.2 Aucun dividende ne peut être déclaré ou payé s'il n'est pas conforme aux droits respectifs des associés et aux dispositions de la Loi de 2006 et la Loi.

43.3 A moins qu'une résolution des associés de déclarer des dividendes ou les tenues d'après lesquels des parts sociales sont émises, n'indique le contraire, il doit être payé par référence au nombre de parts sociales que chaque associé à la date de la résolution ou de la décision de le déclarer ou de le payer.

43.4 Si le capital social de la Société est divisé en différentes classes, aucun dividende intérimaire ne pourra être payé sur les parts sociales jouissant de droits différés ou non-privilegiés si, au moment du paiement, un dividende privilégié est sous la forme d'un arriéré.

#### **44. Calcul du dividende**

44.1 Sauf disposition contraire dans les Statuts ou la Loi de 2006 ou la Loi ou les droits attachés aux parts sociales, tous les dividendes doivent être déclarés et payés au prorata des parts sociales détenues par un associé.

44.2 Si une part sociale est émise selon des termes indiquant qu'elle occupe un rang de priorité pour les dividendes à partir d'une certaine date, cette part sociale doit avoir ce rang de priorité pour les dividendes en conséquence.

#### **45. Paiement de dividendes et autres distributions**

45.1 Lorsqu'un dividende ou autre somme est payable en relation avec une part sociale, il devra être payé par un ou plusieurs des moyens suivants:

45.1.1 transfert à une banque ou établissement de crédit indiqué par le destinataire d'un dividende soit par écrit soit autrement sur décision des gérants;

45.1.2 envoi d'un chèque payable au destinataire d'un dividende par la poste à l'attention du destinataire d'un dividende et à son adresse inscrite dans le registre des associés (si le destinataire d'un dividende est le détenteur de la part sociale), ou (dans les autres cas) à une adresse indiquée par le destinataire d'un dividende soit par écrit ou autrement sur décision des gérants; ou

45.1.3 envoi d'un chèque payable à une personne par la poste à une personne à l'adresse le destinataire d'un dividende a indiqué soit par écrit soit autrement sur décision des gérants; ou

45.1.4 tout autre moyen de paiement que les gérants approuvent avec le destinataire d'un dividende soit par écrit soit par d'autres moyens que les gérants détermineront.

45.2 Dans les présents Statuts, le destinataire d'un dividende signifie, en relation avec une part sociale pour laquelle un dividende ou une autre somme est dû:

45.2.1 le détenteur de cette part sociale; ou

45.2.2 si la part sociale a deux ou plusieurs co-détenteurs, le premier d'entre eux qui est inscrit dans le registre des associés; ou

45.2.3 si un détenteur n'a plus de droit sur une part sociale à la suite du décès, de la faillite ou autrement par opération de droit, le cessionnaire.

#### **46. Absence d'intérêts sur les dividendes**

46.1 La Société ne peut pas payer d'intérêts sur un dividende ou de toute autre somme due en relation avec une part sociale, sauf indication contraire prévue:

46.1.1 par les termes de l'émission de cette part sociale, ou

46.1.2 par les dispositions d'un autre contrat entre le détenteur de cette part sociale et la Société, ou

46.1.3 les dispositions impératives de la loi applicable.

#### **47. Dividendes non réclamés**

47.1 Tous les dividendes et autres sommes qui sont:

47.1.1 dûs en relation avec des parts sociales, et

47.1.2 non réclamés après avoir été déclarés ou devenus payables,

peuvent, sous réserve de la loi applicable, être investis ou être utilisés de toute autre manière par les gérants au profit de la Société jusqu'à ce qu'ils soient réclamés.

47.2 Le paiement d'un tel dividende ou autre somme sur un compte séparé ne fait pas de la Société le représentant à leur égard.

47.3 Si:

47.3.1 douze ans (sous réserve de la loi applicable) se sont écoulés à compter de la date à laquelle le dividende ou autre somme sont devenus payables, et

47.3.2 le destinataire d'un dividende ne l'a pas réclamé,

le destinataire d'un dividende n'aura plus droit à ce dividende ou autre somme et ne sera plus dû par la Société.

#### **48. Distributions en nature**

48.1 Sous réserve des termes de l'émission de la part sociale en question, la Société peut, par une résolution des associés prise conformément aux Statuts, la Loi de 2006 et la Loi, décider de payer tout ou partie d'un dividende ou d'une autre distribution payable sur une part sociale en transférant des avoirs en nature d'une valeur équivalente (y compris, sans limitation, des parts sociales ou autres valeurs mobilières dans toute société).

48.2 Pour les besoins du paiement de la distribution en nature, les gérants peuvent conclure tout arrangement qu'ils jugent approprié, y compris, lorsqu'une difficulté apparaît en relation avec la distribution:

48.2.1 la fixation de la valeur de tout avoir;

48.2.2 le paiement en espèces à tout destinataire d'un dividende sur la base de cette valeur afin d'ajuster les droits des destinataires d'un dividende; et

48.2.3 le transfert de tout avoir à des représentants (trustees).

#### **49. Renonciation aux distributions**

49.1 Les destinataires d'un dividende peuvent renoncer à leur droit à un dividende ou autre distribution en envoyant à la Société un avis écrit à cet effet, mais si:

49.1.1 la part sociale a plus qu'un détenteur, ou

49.1.2 plus d'une personne a un droit sur cette part sociale, à la suite du décès ou de la faillite d'un ou plusieurs co-détenteurs, ou autrement,

l'avis ne prendra pas effet à moins qu'il ne soit expressément envoyé et signé par tous les détenteurs ou personnes ayant autrement un droit à cette part sociale.

### **Partie 5. Prise de décisions des associés, Organisation d'assemblées générales**

**50. Convocation des assemblées générales.** Les gérants peuvent convoquer des assemblées générales et, à la demande d'associés conformément aux dispositions de la Loi de 2006 et de la Loi, doivent immédiatement convoquer une assemblée générale conformément à la Loi de 2006 et à la Loi. Si la Société n'a qu'un seul associé, celui-ci pourra convoquer une assemblée générale à tout moment.

#### **51. Avis de convocation**

51.1 L'avis de convocation doit indiquer l'heure, la date et le lieu de l'assemblée, la nature générale des points devant être délibérés, toute proposition de modification des Statuts de même que les termes de toute résolution.

51.2 Sous réserve des dispositions des présents Statuts, de la Loi de 2006 et de la Loi, et de toutes restrictions imposées sur les parts sociales, l'avis de convocation doit être envoyé à tous les associés, à tous les ayants-droits à la suite du décès ou de la faillite d'un associé (si la Société a été notifiée de ce fait) et à tous les gérants et commissaires de la Société au moment en question.

#### **52. Résolutions exigeant une convocation spéciale**

52.1 Si la Loi de 2006 ou la Loi exige une convocation spéciale pour une résolution, alors cette résolution ne sera pas effective à moins que l'avis faisant part de l'intention de proposer cette résolution ait été envoyé à la Société vingt-huit jours francs au moins avant l'assemblée générale à laquelle elle doit être délibérée.

52.2 Lorsque c'est faisable, la Société doit envoyer aux associés un avis de la résolution de la manière et au même moment qu'elle envoie l'avis de convocation de l'assemblée générale à laquelle elle doit être délibérée. Lorsque ce n'est pas faisable, la Société doit envoyer aux associés quatorze jours francs au moins avant l'assemblée générale concernée par annonce dans un journal ayant un triage approprié.

52.3 Si, après l'envoi de l'avis de proposition de résolution à la Société, une assemblée est convoquée pour une date vingt-huit jours au moins après l'envoi de l'avis, celui-ci sera censé avoir été dûment envoyé même s'il n'a pas été envoyé dans le délai requis par l'Article 52.1.

### **53. Quorum**

53.1 Il ne pourra être délibéré sur aucun point lors d'une assemblée si le quorum n'est pas réuni. Sous réserve de la section 318(2) de la Loi de 2006, deux personnes qualifiées (telles que définies à la section 318(3) de la Loi de 2006) autorisées à voter sur un point de l'ordre du jour formeront le quorum; étant entendu que si la Société n'a qu'un seul associé, le quorum sera une telle personne qualifiée.

53.2 Aucun point autre que la nomination du président de l'assemblée ne pourra être délibéré lors d'une assemblée générale si les personnes y prenant part ne réunissent pas le quorum.

### **54. Présidence des assemblées générales**

54.1 Si les gérants ont nommé un président, celui-ci présidera les assemblées générales s'il est présent et s'il le souhaite.

54.2 Si les gérants n'ont pas nommé de président, ou si le président ne souhaite pas présider l'assemblée, ou s'il n'est pas présent dans les dix minutes qui suivent l'heure à laquelle l'assemblée devait commencer:

54.2.1 les gérants présents, ou

54.2.2 (si aucun gérant n'est présent), l'assemblée

doit nommer un gérant ou un associé ou un mandataire désigné par les associés pour présider l'assemblée, et la nomination du président de l'assemblée devra figurer comme le premier point de l'ordre du jour de l'assemblée.

54.3 La personne qui préside l'assemblée conformément au présent Article est désignée le président de l'assemblée.

### **55. Participation et prise de parole des gérants et des non-associés**

55.1 Les gérants peuvent participer et prendre la parole aux assemblées générales, qu'ils soient ou non associés.

55.2 Le président de l'assemblée peut permettre à d'autres personnes qui ne sont pas:

55.2.1 associés de la Société, ou

55.2.2 autorisées de toute autre manière à exercer les droits des associés ou relation avec les assemblées générales, à participer et à prendre la parole à une assemblée générale.

### **56. Ajournement**

56.1 Si les personnes participant à une assemblée générale dans la demi-heure qui suit l'heure à laquelle l'assemblée devait commencer ne constituent pas le quorum, ou si au cours de l'assemblée, un quorum cesse d'être réuni, le président de l'assemblée doit l'ajourner. Si, à l'assemblée ajournée, un quorum n'est pas réuni dans la demi-heure qui suit l'heure à laquelle l'assemblée devait commencer, l'assemblée sera dissoute.

56.2 Le président de l'assemblée peut ajourner une assemblée générale lors de laquelle le quorum est réuni si:

56.2.1 l'assemblée accepte cet ajournement, ou

56.2.2 s'il apparaît au président de l'assemblée que cet ajournement est nécessaire en vue de protéger la sécurité de toute personne participant à l'assemblée ou s'assurer que l'ordre du jour est traité de manière adéquate.

56.3 Le président de l'assemblée peut ajourner une assemblée générale si l'assemblée lui en donne instruction.

56.4 Lors de l'ajournement d'une assemblée générale, le président de l'assemblée doit, sous réserve des dispositions de la Loi:

56.4.1 soit indiquer l'heure et le lieu de l'assemblée ajournée, soit déclarer qu'elle continuera à une heure et un lieu que les gérants détermineront, et

56.4.2 prendre en compte les instructions relatives à l'heure et au lieu de l'assemblée ajournée qui ont été données par l'assemblée.

56.5 Les avis de convocation aux assemblées ajournées seront envoyés conformément à l'Article 51 ci-dessus.

## **Vote aux assemblées générales**

### **57. Généralités**

57.1 Une résolution soumise au vote d'une assemblée générale est décidée par un vote à main levée à moins qu'un scrutin ne soit dûment sollicité conformément aux Statuts ou requis par la Loi de 2006 ou la Loi.

57.2 Tout associé peut participer à une assemblée en personne ou par mandataire. En cas de co-détenteurs, la voix du plus ancien qui s'exprime sera acceptée sans tenir compte des voix des autres co-détenteurs; l'ancienneté est déterminée par l'ordre dans lequel le nom des détenteurs est inscrit dans le registre des associés.

### **58. Scrutin**

58.1 Lors d'un scrutin, tout associé (étant un individu présent en personne ou par procuration) ou (étant une société) qui est représenté par un représentant dûment autorisé ou par procuration aura une voix pour chaque part sociale qu'il détient. Lors d'un scrutin, un associé ayant plus d'une voix n'a pas besoin d'utiliser toutes ses voix ou de s'exprimer de la même manière sur toutes les voix qu'il utilise.

58.2 Un scrutin sur une résolution peut être sollicité:

58.2.1 préalablement à l'assemblée générale à laquelle elle doit être soumise, ou

58.2.2 à une assemblée générale, soit avant un vote à main levée sur cette résolution soit immédiatement après que le résultat du vote à main levée sur cette résolution ait été déclaré.

58.3 Un scrutin peut être sollicité par:

58.3.1 le président de l'assemblée;

58.3.2 les gérants;

58.3.3 deux personnes ou plus ayant un droit de vote sur la résolution;

58.3.4 une personne ou des personnes représentant pas moins d'un dixième de la totalité des droits de vote de tous les associés ayant le droit de voter sur cette résolution.

58.4 Une demande de scrutin peut être retirée si:

58.4.1 le scrutin n'a pas encore eu lieu, et

58.4.2 le président de l'assemblée accepte son retrait.

58.5 Un scrutin sollicité sur l'élection du président ou sur une question relative à l'ajournement doit avoir lieu immédiatement. Un scrutin sollicité pour toute autre question doit avoir lieu soit immédiatement soit à l'heure et au lieu que le président déterminera qui ne devra pas dépasser trente jours à compter de la demande de scrutin. La demande de scrutin ne doit pas empêcher l'assemblée de continuer pour tous les points de l'ordre du jour qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de scrutin. Si un scrutin est demandé avant que le résultat du vote à main levée n'ait été déclaré et que cette demande est dûment retirée, l'assemblée devra continuer comme si la demande n'avait pas été faite.

58.6 Un avis concernant un scrutin qui n'a pas eu lieu immédiatement n'a pas besoin d'être envoyé si l'heure et le lieu auxquels il doit avoir lieu sont annoncés à l'assemblée lors de laquelle il a été demandé. Dans tous les autres cas, un préavis d'au moins sept jours francs sera envoyé qui indiquera l'heure et le lieu auxquels le scrutin aura lieu.

58.7 Le résultat du scrutin est considéré être la résolution de l'assemblée lors de laquelle le scrutin a été sollicité.

## **59. Contenu des procurations**

59.1 Sous réserve des dispositions des présents Statuts et de la loi applicable, un associé peut nommer une autre personne comme son mandataire pour exercer tous ou partie de ses droits à participer et à prendre la parole et voter à une assemblée, étant entendu que ce mandataire est nommé pour exercer les droits attachés à une part sociale ou des parts sociales différente(s) détenue(s) par cet associé.

59.2 Les mandataires sont considérés être valablement désignés dans un avis écrit (procuration) qui:

59.2.1 indique le nom et l'adresse de l'associé désignant le mandataire;

59.2.2 identifie la personne désignée pour être le mandataire de cet associé et l'assemblée générale pour laquelle cette personne est désignée;

59.2.3 est signé par ou pour le compte de l'associé désignant le mandataire ou est certifié de la manière que les gérants détermineront; et

59.2.4 est remis à la Société et/ou la personne déterminée dans l'avis de convocation concerné conformément aux Statuts et conformément à toute instruction contenue dans l'avis de convocation à l'assemblée générale (ou assemblée ajournée) à laquelle il se réfère et reçu par la Société ou la personne déterminée dans l'avis de convocation concernée:

59.2.4.1 sous réserve des Articles 59.2.4.2. et 59.2.4.3, dans le cas d'une assemblée générale ou assemblée ajournée, pas moins de quarante-huit heures avant l'heure de tenue de l'assemblée ou assemblée ajournée lors de laquelle le droit de vote doit être exercé; ou

59.2.4.2 dans le cas où un scrutin a été sollicité, pas moins de vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour le scrutin et une procuration qui n'est pas remise et reçue de cette manière ne sera pas valable.

59.3 La Société peut exiger que les procurations soient remises dans une forme particulière et peut spécifier des formes différentes pour différents besoins.

59.4 Les procurations peuvent spécifier comment le mandataire doit voter (ou que le mandataire doit s'abstenir de voter) sur une ou plusieurs résolutions et le mandataire est tenu, de voter ou de s'abstenir de voter conformément aux instructions données. Toutefois, la Société n'est pas tenue de vérifier si le mandataire vote ou s'abstient de voter conformément à ses instructions et n'encourt aucune responsabilité si elle ne le fait pas. Si un mandataire ne cote pas ou ne s'abstient pas de voter conformément à ses instructions n'invalidera pas les procédures de l'assemblée.

59.5 Sauf si la procuration indique le contraire, et sous réserve de la législation applicable, elle doit être considérée comme:

59.5.1 permettant la personne nommée dans cette procuration de voter sur des résolutions auxiliaires ou de procédures soumises à l'assemblée, et

59.5.2 nommant cette personne comme mandataire en relation avec tout ajournement de l'assemblée générale à laquelle elle est référée de même que l'assemblée elle-même.

## **60. Remise des procurations**

60.1 Tout avis de convocation à une assemblée doit indiquer l'adresse ou les adresses (adresse d'envoi de la procuration) à laquelle la Société ou ses agents recevront les procurations relatives à cette assemblée, ou tout ajournement, sous format papier.

60.2 Une personne qui est autorisée à participer, à s'exprimer et à voter (par un vote à main levée ou un scrutin) à une assemblée générale, le reste en relation avec cette assemblée ou tout ajournement, même si la procuration valide a été remise à la Société par ou pour le compte de cette personne à une adresse d'envoi de la procuration.

60.3 Une nomination en vertu d'une procuration peut être révoquée par l'envoi à la Société et/ou une personne indiquée dans l'avis de convocation d'un avis écrit par ou pour le compte de la personne pour laquelle ou pour le compte de laquelle la procuration a été donnée.

60.4 Un avis de révocation d'une procuration conformément à l'Article 60.3 ne sera effectif que s'il est reçu par la Société:

60.4.1 dans le cas d'une assemblée générale ou assemblée ajournée, pas moins de quarante-huit heures avant le début de l'assemblée ou assemblée ajournée lors de laquelle le droit doit être exercé;

60.4.2 dans le cas où un scrutin a été demandé, pas moins de vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour le scrutin; ou

60.4.3 dans le cas où un scrutin n'a pas immédiatement en lieu ou n'a pas eu lieu dans les quarante-huit heures après que demande ait été faite, au moment où il a été demandé ou vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour le scrutin, peu importe lequel intervient en dernier lieu.

et un avis qui n'est pas remis ou reçu de cette manière ne sera pas valide.

60.5 Pour le calcul des périodes désignées à l'Article 59 (Contenu des procurations) et le présent Article 60, aucune partie d'un jour qui n'est pas un jour ouvrable ne devra être prise en compte.

60.6 Si la procuration n'est pas signée par la personne nommant le mandataire, elle doit être accompagnée d'une preuve écrite du pouvoir de la personne qui l'a signée de la signer pour le compte du mandant.

**61. Représentation de personnes morales aux assemblées.** Sous réserve de la Loi de 2006 et de la loi luxembourgeoise, une société qui est un associé peut, par résolution de ses gérants ou autre organe de gestion, autoriser une ou plusieurs personnes pour être son représentant ou ses représentants à une assemblée de la Société ou à une assemblée séparée des détenteurs d'une classe de parts sociales (le cas échéant) de la Société (le représentant de la personne morale). Un gérant, un secrétaire ou toute autre personne autorisée à cette fin par les gérants, peut demander au représentant de la personne morale de produire une copie certifiée conforme de la résolution l'ayant nommé avant de lui permettre d'exercer ses droits.

## **62. Modifications des résolutions**

62.1 Sous réserve du droit du Royaume-Uni et du Luxembourg, une résolution ordinaire proposée à une assemblée générale peut être modifiée par résolution ordinaire si:

62.1.1 un avis écrit indiquant la proposition de modification est envoyé à la Société par une personne autorisée à voter à l'assemblée générale lors de laquelle elle doit être soumise pas moins de quarante-huit heures avant l'assemblée (ou à une heure que le président de l'assemblée déterminera), et

62.1.2 La proposition de modification ne change pas, de l'avis raisonnable du président de l'assemblée, de manière significative le but de la résolution.

62.2 Sous réserve du droit du Royaume-Uni et du Luxembourg, une résolution spéciale proposée à une assemblée générale peut être modifiée par résolution ordinaire si:

62.2.1 le président de l'assemblée soumet la modification à l'assemblée générale concernée, et

62.2.2 la modification a pour seul but de corriger une erreur de grammaire ou toute autre erreur non significative de la résolution.

62.2.3 si le président de l'assemblée, agissant de bonne foi, décide par erreur qu'une modification d'une résolution n'est pas en ordre, l'erreur du président n'invalidera pas le vote sur cette résolution.

## **Résolutions écrites**

**63.** Une résolution des associés (ou une classe d'associés) peut être prise par résolution écrite conformément au chapitre 2 de la partie 13 de la Loi de 2006 et de la loi luxembourgeoise applicable.

## **Partie 6. Dispositions générales, Communications**

### **64. Moyens de communication à utiliser**

64.1 Sous réserve des Statuts et de la Loi, tout ce qui est envoyé ou remis par ou à la Société en vertu des Statuts peut être envoyé ou remis de toute manière que la Loi de 2006 et la Loi prévoient pour les documents ou informations qui sont autorisés ou requis par toute disposition de la Loi de 2006 et/ou la Loi.

64.2 Sous réserve de la loi du Royaume-Uni et du Luxembourg applicable, tout avis, document ou autre information sont considérés être envoyés ou remis au destinataire prévu:

64.2.1 s'ils sont correctement adressés et envoyés par courrier prépayé à une adresse se situant dans la juridiction de l'Administration Centrale de la Société, quarante-huit heures après leur envoi;

64.2.2 s'ils sont correctement adressés et remis en mains propres, lorsqu'ils ont été remis à la bonne adresse;

64.2.3 s'ils sont correctement adressés et envoyés ou transmis par un moyen électronique quarante-huit heures après l'envoi de la transmission du document ou de l'information; et

64.2.4 s'ils sont envoyés ou transmis par l'intermédiaire d'un site internet, lorsqu'ils sont mis en premier lieu sur le site internet ou (si plus tard) lorsque le destinataire reçoit (ou est considéré avoir reçu) l'avis du fait qu'ils sont disponibles sur le site internet.

Pour les besoins du présent Article 64.2, aucune partie d'un jour qui n'est pas un jour ouvrable ne doit être prise en compte.

64.3 En guise de preuve que l'avis, le document ou toute autre information ont été correctement adressés, il suffira de montrer que l'avis, le document ou autre information ont été remis à une adresse autorisée à cette fin par la Loi de 2006 et la législation luxembourgeoise applicable.

64.4 Sous réserve des Statuts et de la Loi, tout avis ou document devant être envoyé ou remis à un gérant en relation avec la prise de décision par les gérants peut également être envoyé ou remis par un moyen que cet gérant aura demandé.

64.5 Un gérant peut accepter avec la Société que les avis ou documents envoyés à cet gérant d'une façon particulière sont à considérer comme ayant été reçus dans un délai spécifique devant être inférieur à 48 heures.

64.6 Dans le cas de co-détenteurs de parts sociales, tous les avis ou documents seront envoyés à celui qui apparaît en premier lieu dans le registre en relation avec cette co-détention. Un avis envoyé de cette manière équivaut à un envoi à tous les co-détenteurs. Dans le cas de co-détenteurs de parts sociales, tout ce qui a besoin d'être approuvé ou spécifié en relation avec un avis, un document ou toute autre information qui leur sont envoyés ou remis peut être approuvé ou spécifié par l'un des co-détenteurs. L'approbation ou la spécification d'un co-détenteur dont le nom apparaît en premier dans le registre sera acceptée sans tenir compte de l'approbation ou de la spécification d'un autre co-détenteur ou autres co-détenteurs qui apparaît/apparaissent plus tard dans le registre.

64.7 La Société peut envoyer un avis au cessionnaire d'un associé, en l'envoyant ou le remettant de toute manière permise par les présents Statuts pour l'envoi des avis à un associé, adressé à cette personne par son nom, sa profession, représentant de la personne décédée, curateur de la faillite ou représentant par opération de droit ou toute autre description similaire, à l'adresse (le cas échéant) fournie à cette fin par cette personne. Jusqu'à ce qu'une telle adresse ait été fournie, un avis peut être envoyé de toute manière qui aurait été utilisée si le décès, la faillite ou l'opération de droit n'avaient pas eu lieu.

### **Arrangements administratifs**

**65. Interdiction de consulter les comptes et autres livres.** Sauf disposition contraire de la loi, ou autorisation des gérants ou résolution ordinaire de la Société, aucune personne n'est autorisée à consulter les comptes ou autres livres ou documents de la Société simplement en raison de sa qualité d'associé.

### **Indemnisation et assurance des gérants**

#### **66. Indemnisation**

66.1 Sous réserve de l'Article 66.2 et de la loi applicable, mais sans préjudice de toute indemnisation qu'un fondé de pouvoir peut prétendre:

66.1.1 chaque fondé de pouvoir concerné sera indemnisé à partir des avoirs de la Société pour tous les coûts, charges, pertes, dépenses et dettes qu'il encourt en sa qualité de fondé de pouvoir concerné:

66.1.1.1 dans l'exercice actuel ou à venir de ses fonctions et/ou la décharge de son mandat, ou dans leur contexte; et

66.1.1.2 en relation avec les activités de la Société (ou d'une société affiliée) en tant que représentant d'un plan de retraite (tel que défini à la section 235(6) de la Loi de 2006),

y compris (dans chaque cas) toute dépense qu'il encourt en tant que partie défenderesse dans une procédure civile ou pénale dont le jugement est émis en sa faveur, ou s'il est acquitté ou la procédure s'achève autrement sans qu'il ne soit trouvé ou retenu une violation matérielle de son devoir de sa part ou en relation avec toute demande pour laquelle le tribunal lui accorde, en sa capacité de fondé de pouvoir, décharge de toute responsabilité pour négligence, manquement, violation des devoirs, abus de confiance en relation avec les affaires de la Société; et

66.1.2 la Société peut fournir à tout fondé de pouvoir concerné des fonds pour régler les dépenses encourues ou devant être encourues par lui en relation avec une procédure ou une demande telles que désignées à l'Article 66.1.1 et peut autrement prendre toute action lui permettant de ne pas encourir ces dépenses.

66.2 Cet Article ne permet aucune indemnisation qui serait interdite ou rendue nulle par toute disposition de la Loi de 2006, la Loi ou toute autre disposition légale.

66.3 Dans le présent Article 65:

66.3.1 des sociétés sont affiliées si l'une est la filiale de l'autre ou si les deux sont filiales de la même entité juridique, et

66.3.2 un fondé de pouvoir concerné signifie tout gérant ou autre fondé de pouvoir, actuel ou passé, de la Société ou une société affiliée (y compris toute société qui est un «trustee» d'un plan de retraite, tel que défini à la section 235(6) de la Loi de 2006) et peut, si les associés le décident, inclure toute personne engagée par la Société (ou toute société

affiliée) comme commissaire (qu'il soit ou non également un gérant ou autre fondé de pouvoir), dans la mesure où il agit en sa qualité de commissaire.

### 67. Assurance

67.1 Les gérants peuvent décider de souscrire et de maintenir une assurance, aux frais de la Société, au profit de tout fondé de pouvoir concerné en relation avec toute perte concernée.

67.2 Dans le présent Article 66

67.2.1 un fondé de pouvoir concerné signifie tout gérant ou autre fondé de pouvoir ou ancien gérant ou fondé de pouvoir de la Société ou une société affiliée (y compris toute société qui est un "trustee" d'un plan de retraite, tel que défini à la section 235(6) de la Loi de 2006);

67.2.2 une perte concernée signifie une perte ou une dépense qui a été ou qui peut être encourue par un fondé de pouvoir concerné en relation avec ses devoirs et pouvoirs en relation avec la Société; toute société affiliée ou tout fonds de pension ou régime d'actionnariat des employés de la Société ou société affiliée, et

67.2.3 des sociétés sont affiliées si l'une est la filiale de l'autre ou que les deux sont filiales de la même entité juridique.

(V) le conseil de gérance de la Société est composé de 3 membres et les personnes suivantes sont chacune nommées en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

#### *Gérants de classe A:*

James A. Peers, Directeur Financier (Chief Financial Officer) de GFI Group Inc., né à Montréal, Québec, Canada, le 1<sup>er</sup> septembre 1950, ayant son adresse professionnelle au 55 Water Street, New York, NY 10041;

Ron Levi, Président Directeur Général (Chief Operating Officer) de GFI Group Inc., né à Edgware, Middlesex, Angleterre, Royaume Uni, le 23 octobre 1961, ayant son adresse professionnelle au 55 Water Street, New York, NY 10041;

#### *Gérant de classe B:*

Yannick Poos, gérant, né à Libramont, Belgique, le 19 avril 1968, ayant son adresse professionnelle à Alter Domus, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

#### *Dépenses*

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des résolutions qui précèdent sont estimés à EUR 3.500,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit à la partie comparante, la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte en original.

Signé: R. BEYER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 14 mai 2010. Relation: LAC/2010/21524. Reçu soixante-quinze euros (75€).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010081434/2024.

(100073441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2010.

---

### **Aengsalv B.V., Société à responsabilité limitée.**

Siège de direction effectif: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 137.350.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064778/9.

(100080904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**United Technologies Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.055.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 103.592.

—  
Veillez prendre note du changement d'adresse des associés à partir du 28 janvier 2010:

1. Commonwealth Luxembourg Holdings Sarl

46A, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

2. UT Luxembourg Holding II S.à r.l.

46A, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

United Technologies Luxembourg S.à r.l.

Johannes L. de Zwart

*Administrateur B*

Référence de publication: 2010069216/19.

(100080810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Cornerstone Düsseldorf Holdings, Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 124.755.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010064816/10.

(100080860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Czech Real Estate Regions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 113.307.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010064819/11.

(100080885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Cornerstone Düsseldorf Holdings, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 124.755.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires tenue en date du 1<sup>er</sup> juin 2010 a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de M. Bart Zech, tant qu'Administrateur A de la société, est acceptée avec effet immédiat.
- La démission de M. Frank Walenta, tant qu'Administrateur A de la société, est acceptée avec effet immédiat.
- Mme Marjoleine van Oort, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élue nouvel Administrateur A de la société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2015.
- M. Ivo Hemelraad, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu nouvel Administrateur A de la société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2015.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010064817/18.

(100080866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Chart International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 92.962.

Le bilan au 31 décembre 2009 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

CHART INTERNATIONAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2010064826/12.

(100080923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Cimpor Reinsurance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 87.242.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010064828/10.

(100080766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Perry Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 113.600.

*Extrait des résolutions des associés en date du 3 mai 2010*

En date du 3 mai 2010, l'associé unique a décidé comme suit:

- d'accepter les démissions de:

\* Monsieur Hille-Paul Schut de sa fonction de Gérant A et ce avec effet immédiat;

\* Monsieur Jan Willem Overheul de sa fonction de Gérant A et ce avec effet immédiat;

- d'accepter les nominations de:

\* Monsieur Eric Lechat, né le 21 février 1980 à Louvain, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité de Gérant A de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

\* Mademoiselle Alexandra Petitjean, née le 22 juillet 1979 à Remiremont, France, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité de Gérant A de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2010.

Pour extrait analytique conforme

Marie-Pierre Ghedin

Référence de publication: 2010069169/21.

(100080677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Cosmos Lux International, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-8023 Strassen, 14B, rue des Violettes.

R.C.S. Luxembourg B 41.467.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lemanik Asset Management Luxembourg SA

Signatures

Référence de publication: 2010064830/11.

(100080789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**European Capital Partners (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 134.746.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010064848/10.

(100080864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Esther Eight S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 131.880.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064853/9.

(100080787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Esther Eleven S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 131.883.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064854/9.

(100080842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Esther Fifteen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 131.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010064855/10.

(100080886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Mawashi Geri S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 32.114.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

*Administrateur / Administrateur*

A.T.T.C. s.a. / A.T.T.C.s.a.

*Gérant / Gérant*

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué / Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2010069145/15.

(100080473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Esther Five S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 131.877.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064856/9.

(100080760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Esther Four S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 131.876.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064857/9.

(100080756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Ring Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 105.178.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 31 décembre 2009.*

*Résolution:*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2010 comme suit:

*Commissaire aux comptes:*

Fiduciaire MEVEA S.à r.l., 4 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010064964/17.

(100080761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Esther Fourteen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 131.886.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064858/9.

(100080862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Esther Nine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 131.881.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064859/9.

(100080814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Esther Six S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 131.878.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064861/9.

(100080767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

**Esther Sixteen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 131.864.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010064862/10.

(100080890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

**Esther Ten S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 131.882.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064863/9.

(100080831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

**NREP Transactions Holding 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 115.472.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064936/9.

(100080845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

**Millesime Groupe Participation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.120.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 7 juin 2010*

Les Actionnaires de Millésime Groupe Participation SA. ("la Société"), ont décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet au 7 juin 2010.

Luxembourg, le 7 juin 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Administrateur

Christelle Ferry

Représentant Permanent

Référence de publication: 2010069135/16.

(100080649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

**NREP Transactions Holding 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 125.050.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064937/9.

(100080847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**NREP Transactions Holding 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 113.112.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064935/9.

(100080844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**NREP Transactions Holding 6 Junior S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 134.150.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064938/9.

(100080848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**NREP Transactions Holding 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 134.153.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064939/9.

(100080849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Polcero S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 143.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064955/9.

(100080853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Esther Thirteen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 131.885.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064864/9.

(100080859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Esther Twelve S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 131.884.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064866/9.

(100080855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**ROSKAM et DECLERCK Immobiliers s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8081 Bertrange, 124, rue de Mamer.  
R.C.S. Luxembourg B 55.866.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010064969/9.

(100080868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**VLC S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-4963 Clemency, 8, rue Haute.  
R.C.S. Luxembourg B 102.557.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010065016/10.

(100080871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**LuxCo 117 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 152.776.

En date du 12 mai 2010, l'associé unique TMF Corporate Services S.A. a transféré la totalité de ses 500 parts sociales à la société JP Morgan GEOPF Luxembourg Holding S.à r.l., avec siège social au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Dès lors JP Morgan GEOPF Luxembourg Holding S.à r.l. devient l'associé unique et détient la totalité des 500 parts dans la société.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2010.

*Pour la société*

TMF Corporate Services S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2010069118/18.

(100080626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Logistic S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 45.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 juin 2010.

Référence de publication: 2010069129/10.

(100080612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

Signature.

Signature.

**Logistic S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 45.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010069130/10.

(100080614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

**Meridiam Infrastructure Managers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 110.701.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010069134/10.

(100080639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

**Multilateral Trade Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 11.744.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08.06.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010069137/14.

(100080520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

**Le Nothomb S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 16, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 93.782.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010069123/10.

(100080580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

**Menuiserie Chimello Succ. Jelsma & Leyder, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3844 Schifflange, Zone Industrielle Letzebuerger Heck.

R.C.S. Luxembourg B 29.551.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010069146/10.

(100080589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

**Menuiserie Chimello Succ. Jelsma & Leyder, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3844 Schifflange, Zone Industrielle Letzebuenger Heck.

R.C.S. Luxembourg B 29.551.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010069147/10.

(100080592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Mobag S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3844 Schifflange, Z.I. Letzebuenger Heck.

R.C.S. Luxembourg B 62.195.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010069150/10.

(100080595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**MVM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6947 Niederanven, 18, Z.I. Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 70.938.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

Signature

Référence de publication: 2010069152/11.

(100080462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Valz Immobilier S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 132.531.

Le bilan au 31 décembre 2009 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Valz Immobilier S.A.

Signature

Référence de publication: 2010065013/12.

(100080925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Partogest, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 22.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2010064951/10.

(100080934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

---

**Immobilière Schmoilchesknupp S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 39.139.

Les documents de clôture de l'année 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 09 juin 2010.

*Pour IMMOBILIERE SCHMOILCHESKNUPP S.A.*

AREND CONSULT S.A R.L., Mersch

Signature

Référence de publication: 2010064901/13.

(100080781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

**Kitoph S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 100.397.

Les documents de clôture de l'année 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 09 juin 2010.

*Pour KITOPH S.A R.L.*

AREND CONSULT S.A R.L., Mersch

Signature

Référence de publication: 2010064904/13.

(100080850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

**Mauced s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9647 Doncols, 28, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 118.342.

Les documents de clôture de l'année 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 09 juin 2010.

*Pour MAUCED S.A R.L.*

Arend Consult S.à r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2010064922/13.

(100080788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.

**EVC Europe S.e.c.s., Société en Commandite simple.****Capital social: EUR 100,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 143.511.

Eingereicht zur Veröffentlichung wird die Bilanz der Gesellschaft EVC Europe S.e.c.s. für den Zeitraum 16. Dezember 2008 bis 31. Dezember 2008.

Eingereicht am 08. Juni 2010.

Im Auftrag Fred Liebegott

Unterschrift

*Operations Manager*

Référence de publication: 2010069075/14.

(100080836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2010.